
RAPPORT SUR LA GESTION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE

SECTION I: PARLEMENT EUROPÉEN

EXERCICE 2013

Table des matières

INTRODUCTION	4
I. GESTION FINANCIÈRE: GÉNÉRALITÉS	4
A. RECETTES.....	6
B. BUDGET INITIAL ET BUDGETS RECTIFICATIFS.....	6
C. ENGAGEMENTS ET PAIEMENTS.....	6
D. REPORTS DE CRÉDITS DE 2013 À 2014.....	6
E. UTILISATION DES REPORTS DE 2012 À 2013.....	6
F. CRÉDITS OUVERTS SUR RECETTES AFFECTÉES.....	7
G. ANNULATIONS DE CRÉDITS COURANTS.....	9
H. VIREMENTS.....	9
H.1. <i>Virements de crédits provisionnels hors ramassage</i>	11
H.2. <i>Virements d'autres sources hors ramassage</i>	12
H.3. <i>Virement C12 dit "de ramassage"</i>	13
II. GESTION FINANCIÈRE PAR CHAPITRE	17
A. CHAPITRE 10 "MEMBRES DE L'INSTITUTION".....	19
B. CHAPITRE 12 "FONCTIONNAIRES ET AGENTS TEMPORAIRES".....	19
C. CHAPITRE 14 "AUTRES PERSONNELS ET PRESTATIONS EXTERNES".....	21
D. CHAPITRE 16 "AUTRES DÉPENSES CONCERNANT LES PERSONNES LIÉES À L'INSTITUTION".....	22
E. CHAPITRE 20 "IMMEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES".....	23
F. CHAPITRE 21 "INFORMATIQUE, ÉQUIPEMENT ET MOBILIER".....	25
G. CHAPITRE 23 "DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF COURANT".....	27
H. CHAPITRE 30 "RÉUNIONS ET CONFÉRENCES".....	27
I. CHAPITRE 32 "EXPERTISE ET INFORMATION: ACQUISITION, ARCHIVAGE, PRODUCTION ET DIFFUSION".....	27
J. CHAPITRE 40 "DÉPENSES PARTICULIÈRES DE CERTAINES INSTITUTIONS ET DE CERTAINS ORGANES".....	29
K. CHAPITRE 42 "DÉPENSES RELATIVES À L'ASSISTANCE PARLEMENTAIRE".....	30
L. CHAPITRE 44 "RÉUNIONS ET AUTRES ACTIVITÉS DES DÉPUTÉS ET ANCIENS DÉPUTÉS".....	32
M. TITRE 10 "AUTRES DÉPENSES".....	32
III. OBJECTIFS 2013 ET RÉSULTATS	32
A. POURSUITE DES AMÉNAGEMENTS INSTITUTIONNELS LIÉS AU TRAITÉ DE LISBONNE.....	32
A.1. <i>Soutien à la recherche</i>	32
A.2. <i>Gestion des connaissances</i>	33
A.3. <i>Codécision et avis conformes en matière de politique extérieure</i>	34
A.4. <i>Amélioration des services liés à la Séance Plénière</i>	34
B. STRATÉGIE DE COMMUNICATION ET PRÉPARATION DE LA CAMPAGNE D'INFORMATION POUR LES ÉLECTIONS DE 2014.....	35
B.1. <i>Activités organisées au niveau central</i>	35
B.2. <i>Activités décentralisées</i>	36
B.3. <i>EYE</i>	36
B.4. <i>Progrès réalisés au niveau du projet de Maison de l'histoire européenne</i>	36
B.5. <i>Amélioration des services aux visiteurs</i>	37
C. ADAPTATIONS INSTITUTIONNELLES DÉCOULANT DE L'ADHÉSION DE LA CROATIE.....	37
D. POURSUITE DE LA RÉALISATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS VISANT À RATIONALISER ET À MODERNISER DES SECTEURS CLÉS DE L'ADMINISTRATION DU PARLEMENT.....	37
D.1. <i>Politique immobilière</i>	37
D.2. <i>Politique environnementale</i>	39
D.3. <i>Politique de restauration</i>	40
D.4. <i>Poursuite de la modernisation des technologies de l'information / Sécurité</i>	41
D.5. <i>Relations avec les parlements nationaux</i>	41
D.6. <i>Restructuration approfondie des services de sécurité</i>	41
E. AUTRES MESURES DE MODERNISATION.....	42
E.1. <i>Amélioration des services aux députés</i>	42
E.2. <i>Gestion financière et budgétaire</i>	43
E.3. <i>Gestion des ressources humaines</i>	45
E.4. <i>Gestion des documents et des archives</i>	46
F. ÉVOLUTION D'ENSEMBLE DE LA STRUCTURE DU SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL.....	46

IV. LISTE DES TABLEAUX ET DES GRAPHIQUES.....	49
V. ANNEXES.....	49
ANNEXE 1 – RELEVÉ DES VIREMENTS "C" AU COURS DE L'EXERCICE 2013.....	49
ANNEXE 2 – RELEVÉ DES VIREMENTS "P" AU COURS DE L'EXERCICE 2013	49
ANNEXE 3 – EXÉCUTION DES CRÉDITS DE 2013	49

INTRODUCTION

1. Le présent rapport analyse la gestion budgétaire et financière du Parlement européen pour l'exercice 2013. Il décrit l'utilisation des ressources financières ainsi que les événements qui ont eu une influence notable sur les activités de l'exercice (parties I et II) et expose de façon synthétique les résultats obtenus par rapport aux objectifs assignés à l'année 2013 (partie III).
2. Le rapport a été rédigé conformément à l'article 142 du règlement (UE, Euratom) n°966/2012 du Conseil du 25 octobre 2012 portant règlement financier applicable au budget général de l'Union, ci-après "le règlement financier" et à l'article 227 du règlement délégué (UE) n°1268/2012 de la Commission du 29 octobre 2012 établissant les règles d'application du règlement financier. L'analyse effectuée se fonde sur les comptes budgétaires provisoires arrêtés par le Comptable.

I. GESTION FINANCIÈRE: GÉNÉRALITÉS

3. Les crédits courants définitifs du Parlement pour 2013 se sont élevés à 1 750 463 939 EUR, soit 19,07% du plafond de la rubrique V du cadre financier¹. Le tableau 1 ci-après présente l'exécution du budget du Parlement européen durant l'exercice 2013.

¹ Accord interinstitutionnel entre le Parlement européen, le Conseil et la Commission sur la discipline budgétaire et la bonne gestion financière, JO C 139 du 14.6.2006, p. 1.

Tableau 1. Utilisation des crédits

Type de crédit	Crédits en 2013 (EUR ou %)	Crédits en 2012 (EUR ou %)	Variation 2013/2012
Crédits			
Crédits initiaux	1.750.463.939	1.717.868.121	1,9%
Budget rectificatif	0	0	
Crédits finaux	1.750.463.939	1.717.868.121	1,9%
Exécution courante			
Engagements	1.735.963.486	1.693.038.015	2,5%
% des crédits finaux	99,2%	98,6%	0,6%
Paiements	1.458.188.881	1.387.580.140	5,1%
% des engagements	84,0%	82,0%	-2,0%
Reports à l'année suivante			
Reports automatiques à l'année suivante*	277.774.605	305.457.875	-9,1%
% des crédits finaux	15,9%	17,8%	-1,9%
% des engagements	16,0%	18,0%	-2,0%
Reports non automatiques (crédits non engagés reportés à l'année suivante)**	734.000	0	-
% des crédits finaux	0,0%	0,0%	-
Annulations			
Crédit annulés	13.766.453	24.830.106	-44,6%
% des crédits finaux	0,8%	1,4%	-0,6%
Reports de l'année précédente			
Reports automatiques de l'année précédente*	305.457.875	222.900.384	37,0%
Paiements au titre de ces reports	286.109.573	197.991.076	44,5%
% des reports	93,7%	88,8%	4,9%
Montant annulé	19.348.302	24.909.308	-22,3%
Reports non automatiques de l'année précédente **	0	21.700.000	-100,0%
Paiements au titre de ces reports	-	15.649.030	-
% des reports	-	72,1%	-
Crédits ouverts sur recettes affectées de l'année			
Crédits ouverts sur recettes affectées de l'année	25.991.783	22.274.843	16,7%
Engagements	16.907.174	18.028.503	-6,2%
% des crédits de recettes affectées	65,0%	80,9%	-15,9%
Paiements	8.997.498	11.216.674	-19,8%
% des crédits engagés issus de recettes affectées	53,2%	62,2%	-9,0%
Crédits disponibles issus de recettes affectées de l'année	9.084.608	4.246.340	113,9%
Crédits ouverts sur recettes affectées reportés à l'année suivante			
Crédits ouverts sur recettes affectées reportés à l'année suivante	106.934.452	106.900.532***	-0,1%
Crédits ouverts sur recettes affectées reportés de l'année précédente			
Crédits ouverts sur recettes affectées reportés de l'année précédente	106.900.532	107.592.247	-0,7%
Engagements	104.147.894	105.482.187	-1,3%
% des crédits de recettes affectées reportés	97,4%	98,0%	-0,6%
Paiements	16.460.753	10.735.958	53,3%
% des engagements	15,8%	10,2%	5,6%
<i>Remarques:</i>			
(*) Articles 13(1) et 13(4) du règlement financier.			
(**) Articles 13(1), 13(2)(a) et 13(5) du règlement financier.			
(***) Montant corrigé.			
Les données du tableau se basent sur les comptes provisoires arrêtés par le Comptable en date du 06.03.2014 pour l'année 2013.			

A. Recettes

4. Le montant total des recettes comptabilisées au 31 décembre 2013 s'est élevé à 158 117 371 EUR (2012: 175 541 860 EUR), dont 25 991 783 EUR de recettes affectées (2012: 22 274 843 EUR).

B. Budget initial et budgets rectificatifs

5. Le total des crédits courants du budget final du Parlement pour 2013 s'est élevé à 1 750 463 939 EUR, soit une augmentation de 1,9% par rapport au budget 2012 (1 717 868 121 EUR).

C. Engagements et paiements

6. Les engagements se sont élevés au total à 1 735 963 486 EUR, soit 99% des crédits finaux (2012: 99%). Les paiements ont atteint un total de 1 458 188 881 EUR, soit 84 % des engagements effectués (2012: 82%).

D. Reports de crédits de 2013 à 2014

7. Les reports automatiques à l'exercice 2014 ont atteint 277 774 604 EUR, soit 16 % des crédits engagés (2012: 18 %). Les reports non automatiques de crédits à l'exercice 2014, en application de l'article 13 du Règlement Financier se sont élevés à 734 000 EUR.

E. Utilisation des reports de 2012 à 2013

8. Les reports automatiques de crédits à 2013 ont atteint un montant total de 305 457 875 EUR (2012: 222 900 384 EUR). Les paiements au titre de ces reports se sont établis à 286 109 573 EUR, soit 94% (2012: 89%). Le montant annulé s'est donc élevé à 19 348 302 EUR en réduction de 22% par rapport à 2012 (24 909 308 EUR). Les annulations ont concerné essentiellement les articles suivants: article 200 "Immeubles", article 202 "Frais afférents aux immeubles", article 324 "Production et diffusion", article 210 "Informatique et Télécommunications", article 140 "Autres agents et personnes externes" et article 300 "Frais de mission et de déplacement entre les trois lieux de travail du personnel". Les annulations concernant ces six articles représentent 74% du total des montants annulés.
9. Les montants annulés et les motifs principaux de ces annulations sont présentés dans le tableau 2.

Tableau 2. Raisons principales des annulations de crédits reportés automatiquement de 2012 à 2013

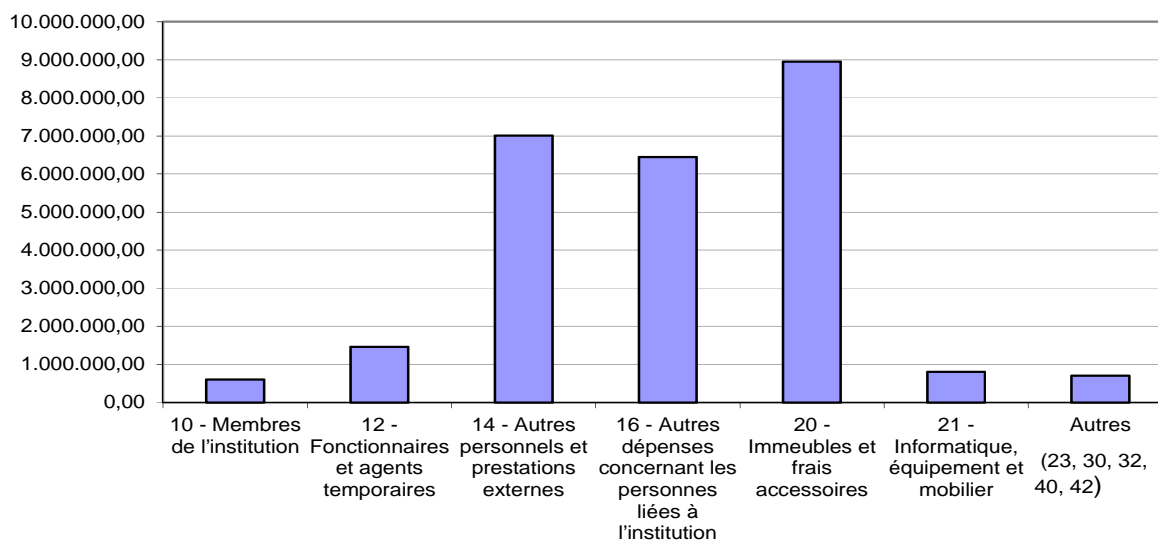
Article	Annulation	Principales raisons des annulations
Article 200 "Immeubles"	5 481 983	Poste 2007 Aménagement des locaux: annulation de 4,33 M EUR concernant divers travaux en retard ou non-exécutés dans les trois lieux de travail et dans le bureau d'information à Copenhague. Poste 2005 Construction d'immeubles: annulation de 0,76 M EUR concernant le projet KAD à Luxembourg. Suite à la décision de changer la maîtrise d'œuvre du projet Konrad Adenauer, un avenant a été signé avec l'ancienne maîtrise d'œuvre afin d'acter la fin de la mission. Certaines prestations prévues initialement n'ont jamais été réalisées et n'ont donc pas été facturées. Poste 2008 Gestion immobilière spécifique: annulation de 0,34 M EUR concernant diverses prestations à Bruxelles.

Article	Annulation	Principales raisons des annulations
Article 202 "Frais afférents aux immeubles"	3 305 808	Poste 2022 Nettoyage et entretien: annulation de 2,15 M EUR. Poste 2024 Consommations énergétiques: annulation de 0,76 M EUR. Pour ces deux postes les annulations s'expliquent par la nécessité de prévoir une marge suffisante pour couvrir les cas de figures les plus défavorables. Il est difficile de calculer avec précision les crédits à reporter, la facturation annuelle étant encore très partielle au moment du report.
Article 324 "Production et diffusion"	2 379 658	Poste 3242: annulation de 0,48 M EUR concernant diverses prestations de services. Poste 3248: annulation de 1,00 M EUR concernant divers engagements pour lesquels les estimations contenaient une marge de sécurité.
Article 210 "Informatique et Télécommunications"	1 488 199	Une partie des opérations prévues n'a pas pu être réalisée selon les attentes.
Article 140 "Autres agents et personnes externes"	897 006	Poste 1402 Interprètes de conférences: annulation de 0,71 M EUR. Le montant reporté à 2013 incluait une provision pour l'adaptation salariale, qui finalement n'a pas eu lieu en 2013.
Article 300 "Frais de mission et de déplacement entre les trois lieux de travail du personnel"	807 164	Pour cet article les annulations s'expliquent par la nécessité de prévoir une marge suffisante pour couvrir les cas de figure les plus défavorables.

F. Crédits ouverts sur recettes affectées

10. Les recettes affectées disponibles en 2013 ont atteint un montant total de 25 991 783 EUR (2012: 22 274 843 EUR). Les engagements ont atteint un montant de 16 907 174 EUR, soit un taux d'engagement de 65 % (2012: 81%). Les paiements se sont élevés à un total de 8 997 498 EUR, soit 53% des engagements réalisés (2012: 62%).
11. La provenance des crédits ouverts sur recettes affectées en 2013 est analysée dans le graphique ci-dessous:

Graphique 1. Crédits ouverts sur recettes affectées en 2013 par chapitre



12. Les crédits ouverts sur recettes affectées reportées à 2013 se sont élevés au total à 106 900 532 EUR (2012: 107 592 247 EUR). L'essentiel (91%) de ces crédits provient du chapitre 20 et résulte principalement d'un versement de 85 897 000 EUR effectué par l'État belge, le 27 janvier 2010, dans le cadre de la prise en charge du terrain des bâtiments D4 et D5 et des frais de viabilisation de la dalle surplombant la gare de Bruxelles-Luxembourg.
13. Le total des engagements sur recettes affectées reportées a atteint 104 147 894 EUR à la fin de l'année 2013 (2012: 105 482 187 EUR). Les paiements effectués en 2013 ont représenté 16% des engagements (2012: 10%). L'essentiel des engagements concerne en effet l'achat de l'immeuble TREBEL, conformément à la décision du Bureau du 30 novembre 2011.
14. La somme de 106 934 452 EUR a été transférée à l'exercice 2014, dont 16 494 703 EUR provenant de crédits ouverts sur recettes affectées en 2013 (les annulations de crédits s'élèvent à 499 582 EUR) et 90 335 056 EUR des crédits ouverts sur recettes affectées reportés de 2012 (les annulations de crédits s'élèvent à 30 EUR). Le montant de 85 897 000 EUR versé par l'Etat belge en janvier 2010 (cf. paragraphe 12) constitue une recette affectée externe au sens de l'article 21 alinéa 2 du règlement financier². Les crédits reportés sur recettes affectées internes s'élèvent à 21 037 452 EUR.

² Règlement (UE, Euratom) n°966/2012 du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2012 relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union et abrogeant le règlement (CE, Euratom) n°1605/2002 du Conseil.

G. Annulations de crédits courants

15. Un montant de 13 766 453 EUR (2012: 24 830 106 EUR), représentant 0,8 % des crédits finaux (2012: 1,4%), a été annulé. Les principales raisons de cette annulation sont présentées dans le tableau ci-dessous:

Tableau 3. Raisons principales des annulations de crédits courants en 2013

		Montant annulé (EUR)	En % du total annulé	% annulation /article	Motif principal de l'annulation
202	Frais afférents aux immeubles	2 261 331	16%	2,2%	Il s'agit d'une annulation essentiellement technique sur plusieurs postes car il n'est pas possible de prévoir avec exactitude deux ans à l'avance quels seront les taux d'indexation à appliquer aux différents contrats ni quel sera le résultat de l'appel au marché pour les contrats arrivés à échéance.
235	Télécommunications	1 250 491	9%	21,1%	Les tarifs de télécommunications baissent de manière régulière. De plus la numérisation complète des télécommunications permet l'optimisation du routage de trafic sur les trois principaux lieux de travail.
422	Assistance parlementaire	1 134 620	8%	0,6%	Il s'agit d'une annulation essentiellement technique car il n'est pas possible de prévoir avec exactitude deux ans à l'avance quel sera le degré de consommation par les députés de leur dotation.
200	Immeubles	1 012 426	7%	0,7%	Il s'agit d'une annulation essentiellement technique sur plusieurs postes.
324	Production et diffusion	993 189	7%	0,9%	Il s'agit d'une annulation essentiellement technique sur plusieurs postes.
320	Acquisition d'expertise	875 320	6%	8,8%	Il s'agit d'annulations sur plusieurs postes. Sur le poste 3200, les coûts d'expertise pour deux comités temporaires avaient été budgétés mais seulement un comité a été créé (0,3 M EUR).
304	Frais divers de réunions	851 320	6%	12,1%	Il s'agit d'une annulation essentiellement technique sur plusieurs postes.
216	Matériel de transport	658 069	5%	10,1%	Les crédits prévoyaient une réserve (0,37 M EUR) pour la centrale de réservation de voitures, mais il y a pas eu d'engagement car le contrat a été arrêté suite à une phase pilote peu probante. Par ailleurs, le nouveau contrat d'assurance coûte moins cher que prévu alors que l'appel d'offres n'a pas pu être finalisé avant fin 2013.

H. Virements

16. Durant l'exercice, dix virements C (y compris le virement dit "de ramassage") ont été approuvés en application des articles 27 et 46 du règlement financier³. Ils se sont élevés au total à 69 088 000 EUR, soit 3,9% des crédits définitifs (en 2012: dix virements représentant 4,7% des crédits finaux). Le président a approuvé dix virements P sur crédits courants au titre de l'article 25, paragraphe 1, du règlement financier⁴, pour un montant total de 9 798 500 EUR, soit 0,6% des crédits définitifs (2012: huit virements représentant 0,6% des crédits finaux).

³ Art. 27 - "Proposition de virements soumises à l'autorité budgétaire" et art. 46 - "Crédits provisionnels" du règlement (UE, Euratom) n°966/2012 du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2012.

⁴ Décision prise par l'institution de procéder à des virements de crédits au sein d'un article.

17. En résumé, vingt virements C et P sur crédits courants ont été approuvés en 2013, pour un montant de 78 886 500 EUR, soit 4,5% des crédits finaux (en 2012: dix-huit virements d'un montant total de 90 841 790 EUR, soit 5,3% des crédits finaux).

Tableau 4. Virements par base juridique

Nombre de virements	Montant transféré (EUR)	En % des crédits définitifs
<i>Virements C (articles 27 et 46 RF)</i>		
10 Virements C	69.088.000	3,9%
dont Ramassage (C12)	54.000.000	3,1%
<i>Virements P (article 25, paragraphe 1 RF)</i>		
10 Virements P sur crédits courants	9.798.500	0,6%
Virements C+P sur crédits courants	78.886.500	4,5%

Tableau 5. Analyse des virements C par poste receveur

Poste receveur		Virement	Montant transféré (EUR)
1 0 0 5	Autres frais de voyage	C9	1.100.000
1 0 3 0	Pensions d'ancienneté	C9	1.600.000
1 0 5 0	Cours de langues et d'informatique	C11	60.000
1 2 2 0	Indemnités en cas de retrait d'emploi dans l'intérêt du service	C3	110.000
2 0 0 1	Redevances emphytéotiques	C12	54.000.000
2 1 0 0	Équipements et logiciels pour les technologies de l'information et de l'innovation	C1	100.000
2 1 0 0	Équipements et logiciels pour les technologies de l'information et de l'innovation	C8	940.000
2 1 0 0	Équipements et logiciels pour les technologies de l'information et de l'innovation	C7	1.760.000
2 1 0 2	Prestations externes pour les technologies de l'information et de l'innovation	C1	200.000
2 1 0 2	Prestations externes pour les technologies de l'information et de l'innovation	C8	560.000
2 1 4 0	Matériel et installations techniques	C1	250.000
2 1 6 0	Matériel de transport	C1	420.000
3 2 0 0	Acquisition d'expertise	C1	30.000
3 2 4 1	Publications numériques et traditionnelles	C5	150.000
3 2 4 2	Dépenses de publication, d'information et de participation aux manifestations publiques	C4	1.734.000
4 2 2 0	Assistance parlementaire	C10	6.074.000
		Total	69.088.000

Tableau 6. Analyse des virements C par catégorie de dépense et par objectif

Catégorie de dépenses destinataire du virement	Objet	Virement	Montant viré (EUR)	%
Politique immobilière	Projet KAD	C12	54.000.000	78
Total Politique immobilière				78
Députés	Cours de langues et d'informatique	C11	60.000	0
	Pensions d'ancienneté	C9	1.600.000	2
	Frais de voyage	C9	1.100.000	2
	Sortie de réserve pour les salaires, les frais de mission et le coût de la formation professionnelle externe des assistants parlementaires accrédités.	C10	6.074.000	9
Total Députés			8.834.000	13
Administration	Indemnités en cas de retrait d'emploi dans l'intérêt du service	C3	110.000	0
	Projets Catering services and Ecological Waste management	C1	250.000	0
	Purchase of electric vehicles for the transport of goods et Purchase of regular and electric bicycles	C1	420.000	1
	Study to identify means of strengthening the sustainability aspect of catering services at the European Parliament.	C1	30.000	0
Total Administration			810.000	1
Information	European Youth Event 2014.	C4	1.734.000	3
Total Information			1.734.000	3
Informatique	Improvement of videoconference facilities and services	C1	300.000	0
	Provide the means for the purchase of tablets that could be made available from the beginning of 2014, as decided by the Steering Committee for ICT Innovation created by the Bureau.	C8	1.500.000	2
	Sortie de réserve pour remplacer le système "Streamline", principal système de gestion des ressources humaines du Parlement, par "Sysper 2", système qu'utilisent pratiquement toutes les autres institutions européennes.	C7	1.760.000	3
	Démarrage d'un projet de mise en place d'un espace collaboratif Sharepoint entre les traducteurs.	C5	150.000	0
Total Informatique			3.710.000	5
Total			69.088.000	100

H.1. Virements de crédits provisionnels hors ramassage

18. La présente section examine l'utilisation des crédits du chapitre 10 1 "Réserve pour imprévu" et du chapitre 10 8 "Réserve EMAS". Ces chapitres, figurant au titre 10 "Autres dépenses", sont appelés "crédits provisionnels" dans la suite du présent rapport. Le titre 10 "Autres dépenses" a constitué la principale source de virements hors ramassage puisque 59% des virements hors ramassage proviennent de cette rubrique (8 834 000 EUR sur un total de 15 088 000 EUR).
19. Sur ce montant, 6 074 000 EUR ont été destinés aux députés, 2 060 000 EUR à l'informatique et 700 000 EUR à l'administration. La destination des virements de crédits provisionnels et leur objet sont décrits ci-après.

Tableau 7. Destination des virements de crédits provisionnels

Article source	Virement	Poste de destination	Objectif	Montant transféré (EUR)
10 1	C7	2 1 0 0	Sortie de réserve pour remplacer le système "Streamline", principal système de gestion des ressources humaines du Parlement, par "Sysper 2", système qu'utilisent pratiquement toutes les autres institutions européennes.	1.760.000
10 8	C1	2 1 0 0 2 1 0 2	Improvement of videoconference facilities and services	300.000
Total Informatique				2.060.000
10 1	C10	4 2 2 0	Sortie de réserve pour les salaires, les frais de mission et le coût de la formation professionnelle externe des assistants parlementaires accrédités.	6.074.000
Total Députés				6.074.000
10 8	C1	2 1 4 0	Projets Catering services and Ecological Waste management	250.000
10 8	C1	2 1 6 0	Purchase of electric vehicles for the transport of goods et Purchase of regular and electric bicycles	420.000
10 8	C1	3 2 0 0	Study to identify means of strengthening the sustainability aspect of catering services at the European Parliament.	30.000
Total Administration				700.000
Total				8.834.000

H.2. Virements d'autres sources hors ramassage

20. Cette section examine les virements hors ramassage provenant de sources autres que le titre 10 "Autres dépenses". Un montant total de 6 254 000 EUR a été transféré pour ces virements à partir d'autres titres. Les dépenses relatives aux députés ont représenté la part la plus importante de ces virements, à savoir 44%, suivies des dépenses relatives à l'information (28%), l'informatique (26%) et des dépenses relatives à l'administration (2%). Le tableaux 8.a présente un récapitulatif de ces virements.

Tableau 8.a. Origine des virements C de sources autres que des crédits provisionnels hors ramassage

Virement	Poste source	Objet	Montant transféré (EUR)
C3	1 2 0 0	Transfert du poste "Rémunération et indemnités" au poste " Indemnités en cas de retrait d'emploi dans l'intérêt du service" en vue de la couverture des besoins sur base de l'article 50 du Statut.	110.000
C4	1 4 0 2	Transfert du poste "Interprètes de conférence" au poste " Dépenses de publication, d'information et de participation aux manifestations publiques" pour couvrir le coût de l'organisation de la rencontre européenne de la jeunesse 2014 (EYE 2014).	1.734.000
C5	1 4 2 0	Transfert du poste "Prestations externes" au poste " Publications numériques et traditionnelles" pour financer le démarrage d'un projet de mise en place d'un espace collaboratif Sharepoint entre les traducteurs.	150.000
C8	2 3 5 0	Transfert du poste "Télécommunications" à l'article "Informatique et télécommunications" pour l'achat de tablettes.	1.500.000
C9	1 0 0 6 1 0 1 0 1 0 1 2 1 0 2 0 1 0 3 1 3 0 0 0	Transfert combiné des postes "Indemnité de frais généraux", "Couverture des risques d'accident et de maladie et autres charges sociales", "Interventions spécifiques en faveur des députés handicapés", "Indemnités transitoires", "Pensions d'invalidité" et " Frais de missions et de déplacement entre les trois lieux de travail du personnel" au poste "Autres frais de voyage" pour couvrir le remboursement des frais de voyage exposés dans l'État membre d'élection (1 100 000 EUR) et au poste "Pensions d'ancienneté" pour payer les arriérés et les intérêts de retard liés aux pensions d'ancienneté versées aux anciens députés élus en France en vertu de l'annexe III de l'ancienne réglementation FID à la suite de la détection d'une différence dans les taux d'ajustement appliqués à ces pensions (1 600 000 EUR).	2.700.000
C11	1 0 2 0	Transfert du poste "Indemnités transitoires" au poste "Cours de langues et d'informatique" pour couvrir les demandes de remboursement des frais par les députés.	60.000
Total			6.254.000

H.3. Virement C12 dit "de ramassage"

21. Un total de 54 000 000 EUR a été viré des crédits provisionnels et d'autres sources pour contribuer au financement de l'extension et de la rénovation du bâtiment Konrad Adenauer (KAD), le principal projet de construction à Luxembourg. Le tableau 8.b présente un récapitulatif de ce virement.

Tableau 8.b. Détail du virement C12 dit "de ramassage"

Chapitre source	Intitulé	Montant (EUR)	% des crédits initiaux	% du total transféré	Commentaires
1 0	Membres de l'institution	2.211.500	1%	4%	Consommation moindre que prévue en raison de la non-indexation de l'indemnité de frais généraux et des salaires pour 2011 (suite à la décision rendue le 19 novembre par la Cour de Justice) et 2012 (en attendant une décision juridictionnelle).
1 2	Fonctionnaires et agents temporaires	7.800.000	1%	14%	idem
1 4	Autres personnels et prestations externes	7.476.000	6%	14%	Les principales économies proviennent également de la non-indexation des salaires pour 2011 et 2012, mais aussi des mesures décidées par le Bureau afin de rationaliser les coûts d'interprétation ainsi que d'une nouvelle augmentation de la productivité de la traduction interne, notamment en raison de taux de réutilisation plus élevés.
1 6	Autres dépenses concernant les personnes liées à l'institution	968.600	5%	2%	La principale économie provient du poste 1654 "Centre de la petite enfance et crèches conventionnées." Le centre de la petite enfance et les crèches privées à Luxembourg ne relèvent pas de la responsabilité directe du Parlement, mais sont gérés par la Commission ; celle-ci a annoncé uniquement en fin d'année que le niveau réel des dépenses serait inférieur à celui prévu initialement.
2 0	Immeubles et frais accessoires	12.983.900	6%	24%	Les principales économies proviennent : - du poste 2007 "Aménagement des locaux" à cause des retards affectant certaines procédures de passation de marchés, - du poste 2022 " Entretien, maintenance, conduite et nettoyage des immeubles" en raison du non remplacement de certains équipements, du report de procédures de passation de marchés et de l'utilisation de recettes affectées, - du poste 2026 "Sécurité et surveillance des immeubles" suite à l'internalisation de la sécurité au Parlement, décidée par le Bureau en 2011, de la poursuite de la mise en œuvre de la politique de rationalisation lancée en 2010, ainsi que de la signature d'un nouvel accord-cadre en avril 2012, qui a donné lieu à une diminution significative du coût horaire des services fournis à Bruxelles.
2 1	Informatique, équipement et mobilier	351.800	0,3%	1%	Ce montant résulte pour la plupart d'une consommation moindre que prévue du poste "Matériel et installations techniques."
2 3	Dépenses de fonctionnement administratif courant	2.043.500	14%	4%	Ce montant provient pour plus de la moitié du poste "Compensation des émissions de carbone du P.E." en raison d'un niveau de prix sur les marchés internationaux sensiblement inférieur aux prévisions.
3 0	Réunions et conférences	762.000	2%	1%	Il s'agit d'un excédent essentiellement technique.
3 2	Expertise et information: acquisition, archivage, production et diffusion	2.667.935	2%	5%	L'excédent résulte du fait que le nombre d'études commandées a été inférieur aux prévisions, notamment en raison de la réalisation d'une partie des recherches en interne.
4 0	Dépenses particulières de certaines institutions et de certains organes	256.000	0,3%	1%	Il s'agit d'un excédent essentiellement technique.

4 2	Dépenses relatives à l'assistance parlementaire	2.400.000	1%	4%	L'excédent résulte du fait qu'il n'est pas possible de prévoir avec exactitude deux ans à l'avance quel sera le degré de consommation par les députés de leur dotation.
10	Autres dépenses	14.078.765	61%	26%	Utilisation des crédits provisionnels.
Total		54.000.000	3%	100%	

Poste receveur	Intitulé	Montant (EUR)	% des crédits initiaux	% du total transféré	Objet
2 0 0 1	Redevances emphytéotiques	54.000.000	335%	100%	Construction du nouveau bâtiment KAD à Luxembourg.
	Total	54.000.000	3%	100%	

22. Les virements P sont quant à eux résumés au tableau 9.

Tableau 9. Destination des virements P

Poste receveur		Virement	Description	Montant viré (EUR)
2 1 0 2	Prestations externes pour les technologies de l'information et de l'innovation	P5	To maintain service continuity, to anticipate and accelerate on-going projects.	4.829.500
3 2 4 4	Organisation et accueil de groupes de visiteurs, programme Euroscola et invitations de multiplicateurs d'opinion de pays tiers	P9	Transfert destiné à assurer la participation du Parlement à la nouvelle exposition EU-PHORIA à Schirmeck en coopération avec la région d'Alsace et le Mémorial Alsace- Moselle.	2.000.000
2 0 0 5	Construction d'immeubles	P2	Couverture financière des prestations de la maîtrise d'œuvre pour le suivi du chantier KAD.	900.000
1 6 5 2	Frais de fonctionnement courant des restaurants et cantines	P6	Transfert nécessaire pour couvrir le coût de l'organisation de la rencontre européenne de la jeunesse 2014 (EYE 2014).	515.000
3 0 4 0	Frais divers de réunions internes			
3 2 4 2	Dépenses de publication, d'information et de participation aux manifestations publiques			
3 2 4 8	Dépenses d'information audiovisuelle	P8	Transferts destinés à couvrir des dépenses d'information audiovisuelle qui se sont avérées être plus élevées à cause de deux événements non-planifiés.	500.000
4 2 2 2	Différences de change	P1	Transfert nécessaire pour couvrir les frais de change liés au paiement des frais d'assistance parlementaire à cause de la dévaluation de l'euro.	500.000
1 4 2 2	Activités de coopération interinstitutionnelle dans le domaine linguistique	P7	Transfert destiné à financer le nouvel outil informatique CAT (Computer-Assisted Translation).	220.000
4 2 2 0	Assistance parlementaire	P10	Transfert nécessaire pour le paiement des salaires et missions des assistants parlementaires.	200.000
3 2 4 5	Organisation de colloques, de séminaires et d'actions culturelles	P4	Transfert nécessaire pour le paiement d'anciens prix Sakharov qui n'ont pas pu être payés par le passé en raison des restrictions affectant la liberté de mouvement des lauréats.	100.000
1 4 2 2	Activités de coopération interinstitutionnelle dans le domaine linguistique.	P3	Paiement à la Commission européenne de la quote-part du Parlement au financement du nouvel outil CAT (Computer-Assisted Translation).	34.000
Total virements sur crédits courants				9.798.500

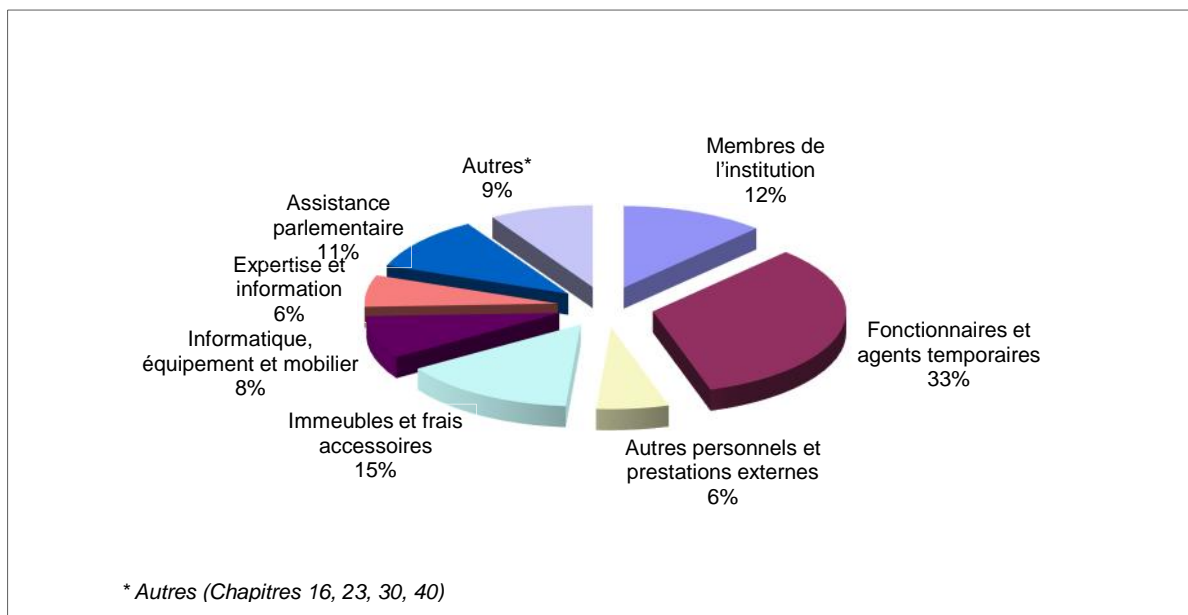
II. GESTION FINANCIÈRE PAR CHAPITRE

23. Cette section présente l'utilisation des crédits par chapitre budgétaire, leur volume relatif au sein du budget et leur évolution par rapport à l'exercice antérieur. Quatre chapitres représentent à eux seuls 70% de l'ensemble des engagements. Il s'agit du chapitre 10 "Membres de l'institution", du chapitre 12 "Fonctionnaires et agents temporaires", du chapitre 20 "Immeubles et frais accessoires" et du chapitre 42 "Dépenses relatives à l'assistance parlementaire".
24. Le tableau 10 présente, par chapitre, l'évolution des crédits engagés en 2013 par rapport à l'exercice 2012. Les graphiques 2 et 3 illustrent les parts relatives et l'évolution de 2012 à 2013.

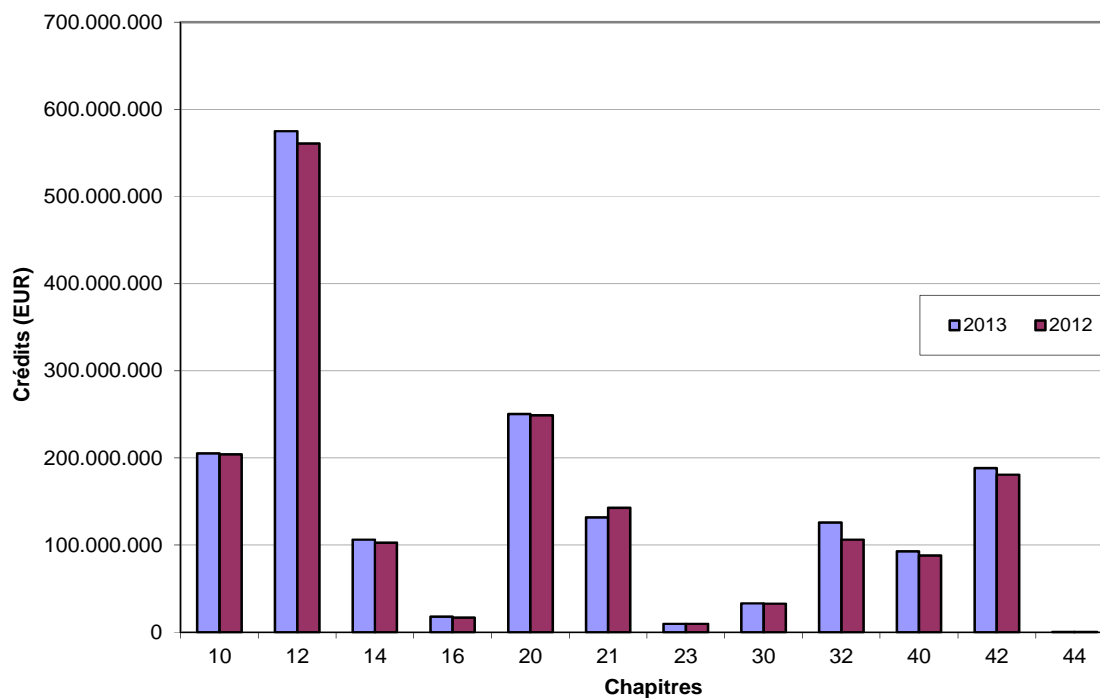
Tableau 10. Évolution des engagements de crédits de 2013 et 2012

Chapitre	Rubrique	2013	2012	Différence	Variation 2013/2012
10	Membres de l'institution	205.414.449	204.267.112	1.147.338	1%
12	Fonctionnaires et agents temporaires	574.999.348	560.700.762	14.298.586	3%
14	Autres personnels et prestations externes	106.182.103	102.483.098	3.699.005	4%
16	Autres dépenses concernant les personnes liées à l'institution	17.829.236	16.699.823	1.129.413	7%
Titre : 1 - Personnes liés à l'institution		904.425.137	884.150.794	20.274.343	2%
20	Immeubles et frais accessoires	250.336.611	248.864.928	1.471.683	1%
21	Informatique, équipement et mobilier	131.805.904	142.804.433	-10.998.530	-8%
23	Dépenses de fonctionnement administratif courant	9.548.021	9.476.760	71.261	1%
Titre : 2 - Immeubles, mobilier, équipement et dépenses diverses de fonctionnement		391.690.535	401.146.121	-9.455.586	-2%
30	Réunions et conférences	32.816.473	32.624.325	192.148	1%
32	Expertise et information: acquisition, archivage, production et diffusion	125.672.031	105.967.314	19.704.718	19%
Titre : 3 - Dépenses résultant de l'exercice par l'institution de ses missions générales		158.488.505	138.591.639	19.896.865	14%
40	Dépenses particulières de certaines institutions et de certains organes	92.683.288	87.917.639	4.765.650	5%
42	Dépenses relatives à l'assistance parlementaire	188.301.020	180.871.822	7.429.198	4%
44	Réunions et autres activités des députés et des anciens députés	375.000,00	360.000	15.000	4%
Titre : 4 - Dépenses résultant de l'exercice par l'institution de missions spécifiques		281.359.309	269.149.461	12.209.848	5%
Titre : 10 - Autres dépenses		0	0	0	-
Total		1.735.963.486	1.693.038.015	42.925.471	3%

Graphique 2. Répartition des engagements 2013 par chapitre



Graphique 3. Évolution des crédits engagés par chapitre entre 2012 et 2013



A. Chapitre 10 "Membres de l'institution"

25. Les charges directes relatives aux députés ont représenté 205 414 449 EUR en 2013, soit 12% du total des engagements de l'exercice. Elles sont en progression de 1,1 M EUR, soit 0,6% d'augmentation par rapport à 2012. Le chapitre compte cinq principaux postes de dépenses: les postes 1000 "Indemnités" et 1006 "Indemnités de frais généraux" représentent 34% et 19% des engagements respectivement, les postes 1004 "Frais de voyage ordinaires" et 1005 "Autres frais de voyage" représentent 35% et 3%, et le poste 1030 "Pensions d'ancienneté" représente 6%.
26. Les engagements des postes 1000 "Indemnités" et 1006 "Indemnités de frais généraux" (destiné à couvrir les frais résultant des activités parlementaires des députés) s'élèvent à 108 633 749 EUR et représentent 53% du total des engagements du chapitre. Ils ont progressé de 0,5% par rapport aux engagements de 2012 en suite à l'adhésion de la Croatie et à l'arrivée de douze nouveaux députés croates⁵. L'indemnité mensuelle (salaire brut) s'élève à 7 957 EUR par député, et l'indemnité de frais généraux à 4 299 EUR, montants inchangés par rapport à 2012.
27. Les engagements des postes 1004 "Frais de voyage ordinaires" et 1005 "Autres frais de voyage" s'élèvent à 78 497 779 EUR, soit 38% du total des engagements du chapitre 10. Ils ont diminué de 0,4% par rapport aux engagements de 2012. Le niveau des engagements est toutefois à considérer avec réserve car il ne représente pas de manière définitive le niveau des dépenses annuelles réelles des frais de voyages et de séjour des députés⁶. Néanmoins, les mesures de réductions structurelles prises par le Bureau en matière de frais de voyages ont participé à la réduction du niveau des engagements, et ce malgré l'intégration des nouveaux députés croates⁷ ainsi que l'inflation des coûts relatifs au transport.
28. En 2013, les députés⁸ ont effectué en total 29 142⁹ déplacements¹⁰. La majorité des déplacements ont eu lieu à Bruxelles (18 280) et à Strasbourg (8 407). Des réunions ailleurs dans l'Union européenne ont compté pour 1 514 déplacements et des réunions hors de l'Union européenne pour 941 déplacements.
29. Les engagements du poste 1030 "Pensions d'ancienneté" s'établissent à 11 941 558 EUR, soit 6% du total des engagements du chapitre. Ils ont progressé de 18% par rapport à 2012 en raison de la nécessité de payer des arriérés et des intérêts de retard liés aux pensions d'ancienneté versées aux anciens députés élus en France.

B. Chapitre 12 "Fonctionnaires et agents temporaires"

30. Les charges relatives aux fonctionnaires et agents temporaires ont représenté 574 999 348 EUR en 2013, soit la plus grande catégorie de dépenses avec 33% du total des engagements de l'exercice 2013. Elles sont en progression de 14,3 M EUR, soit 3% d'augmentation par rapport à l'exercice précédent. La dynamique du chapitre résulte essentiellement de celle du poste 1200 "Rémunérations et indemnités", qui représente 99% des crédits.

⁵ NB: 12 députés à partir de juillet 2013.

⁶ Des voyages concernant l'exercice 2013 peuvent être déclarés jusqu'au 31 octobre 2014.

⁷ NB: 12 députés à partir de juillet 2013.

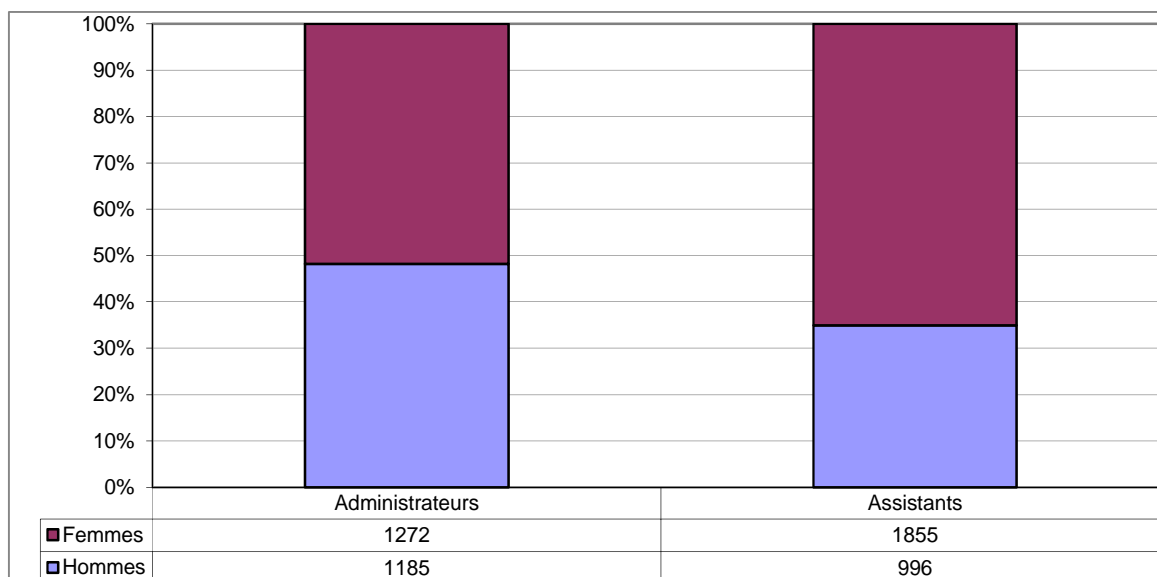
⁸ NB: 766 députés à partir de juillet 2013 (754 en 2012).

⁹ NB: Sur base des demandes de remboursement effectuées par les députés jusqu'au 7 Février 2014.

¹⁰ NB: Un déplacement est lié à la participation du député sur un seul lieu de réunion.

31. Le montant des engagements réalisés sur le poste 1200 "Rémunération et indemnités" s'élève à 570 669 888 EUR et a progressé de 3% (15 294 817 EUR) par rapport à 2012. Cette évolution reflète le taux de pourvoi des postes et intègre la progression des carrières. Le poste 1200 s'est caractérisé par un excédent de crédits en 2013 et a constitué le principal poste donneur pour le virement de ramassage¹¹ (6 300 000 EUR). Ce surplus s'explique essentiellement par la prise en compte lors du calcul du budget 2013, des adaptations annuelles des salaires de 2011 et de 2012 qui finalement n'ont pas eu lieu en 2013. En son arrêt du 19 novembre 2013, la Cour de justice de l'Union européenne a arrêté que le Conseil de l'Union européenne était en droit de rejeter la proposition de la Commission, fondée sur la «méthode d'adaptation», visant à augmenter les salaires des fonctionnaires européens de 1,7 % en 2011¹².
32. En 2013, 463 fonctionnaires et agents temporaires ont été engagés auprès du Secrétariat général, 75 agents temporaires ont été recrutés auprès des groupes politiques et 337 personnes ont été engagées en tant qu'assistants parlementaires accrédités. Au total, 6 105 fonctionnaires et agents temporaires travaillaient au Parlement européen au 31 décembre 2013 (dont 5 308 personnes auprès du Secrétariat général et 797 auprès des groupes politiques), ainsi que 1 763 assistants parlementaires accrédités.
33. En ce qui concerne la répartition par genre, les femmes représentaient 29% des chefs d'unité, 34% des directeurs et 33% des directeurs généraux au 31 décembre 2013. Le graphique ci-dessous présente la répartition du personnel par groupe de fonction et par genre.

Graphique 4. Ventilation du personnel du Secrétariat général par genre



Source: DG PERSONNEL

¹¹ Hors crédits provisionnels.

¹² Le Parlement européen et le Conseil ont trouvé un accord lors d'une réunion de conciliation début mars 2014 pour fixer l'adaptation annuelle des salaires de 2011 à 0% et celle de 2012 à 0,8%.

C. Chapitre 14 "Autres personnels et prestations externes"

34. Les charges relatives aux Autres personnels et prestations externes ont représenté 106 182 103 EUR en 2013, soit 6% des engagements. Le chapitre compte trois principaux postes de dépenses: le poste 1402 "Interprètes de conférence" représentant 47% des engagements, le poste 1400 "Autres agents"¹³ avec 35%, et le poste 1420 "Prestations externes"¹⁴ avec 11%.
35. Les engagements du chapitre ont augmenté de quelques 3,7 M EUR par rapport à 2012, soit une croissance de 4%. Cette évolution s'explique principalement par l'augmentation du nombre de journées d'interprétation par les interprètes de conférence auxiliaires et le recrutement du personnel contractuel dans le cadre de l'internalisation de la sécurité, tandis que dans le domaine de la traduction externe plusieurs mesures ont permis des réductions de coûts.
36. Pour le poste 1402 "Interprètes de conférence", les engagements se sont montés à 49 599 377 EUR pour couvrir les honoraires, les cotisations sociales, les frais de voyage et les indemnités de séjour des interprètes de conférence auxiliaires employés par le Parlement pour assurer l'interprétation lors de réunions organisées par le Parlement. Le niveau des engagements a augmenté de 3 599 377 EUR par rapport à 2012, soit une croissance de 8%. Cette évolution résulte essentiellement de l'augmentation du nombre de journées d'interprétation par les interprètes de conférence auxiliaires (2013: 53 244 journées, 2012: 49 615 journées).
37. Les interprètes du Parlement et les interprètes de conférence auxiliaires ont assuré 103 550 journées d'interprétation en 2013 (2012: 102 471 journées), pour le Parlement et d'autres institutions¹⁵ dans les cas où cette interprétation devait être assurée par le Parlement. Les interprètes du Parlement ont assuré 50 306 journées (5% de moins qu'en 2012), contre 53 244 pour les interprètes de conférence auxiliaires (en progression de 7 % par rapport à 2012).
38. Les engagements du poste 1420 "Prestations externes" se sont élevés à 11 904 661 EUR, en baisse de 2 682 972 EUR par rapport à 2012, soit un recul de 18%. La variation provient de plusieurs mesures de réduction des coûts. La décision de ne plus produire le compte-rendu in extenso (CRE) qu'en document multilingue, sans traduction systématique, a permis une réduction des engagements pour les prestations externes de 970 000 EUR. De plus, les amendments à traduire par des traducteurs externes ont été réduits de 149 000 pages du fait du passage de la taille moyenne d'un document amendé de 28 pages standard en 2012 à 21,5 pages standard en 2013. Aussi le pourcentage des pages traduites par des traducteur externes est passé de 30,1% en 2012 à 28,9 % en 2013.
39. En ce qui concerne le poste 1400 "Autres agents", les engagements ont atteint 37 296 239 EUR, en progression de 7% par rapport à 2012. Ce poste sert à couvrir la rémunération, allocations et indemnités des autres agents, notamment contractuels, locaux et conseillers spéciaux, les cotisations patronales aux différents régimes de sécurité sociale et les incidences des coefficients correcteurs applicables aux rémunérations de ces agents, ainsi que l'engagement de personnel intérimaire. Cette progression s'explique principalement par le recrutement du personnel contractuel dans le cadre de l'internalisation de la sécurité. En ce qui concerne le

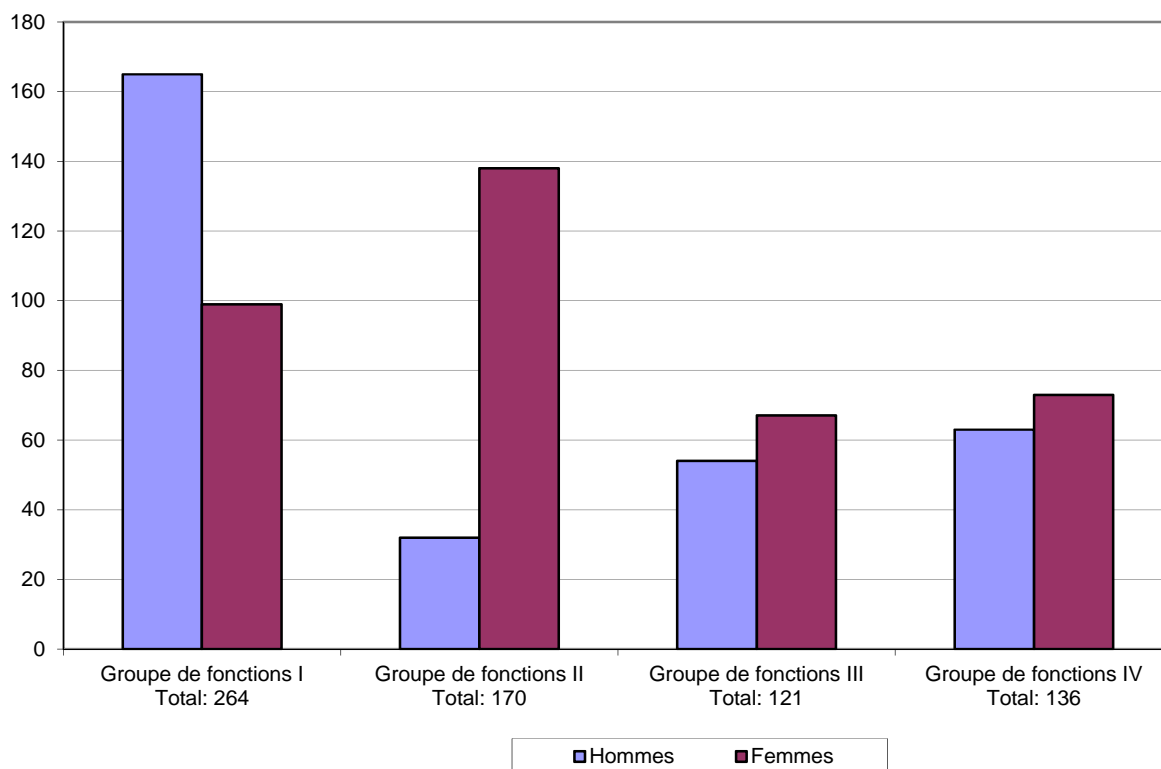
¹³ Ce poste concerne principalement les agents contractuels.

¹⁴ Ce poste concerne principalement les prestations externes de traduction.

¹⁵ Cour des comptes, Médiateur, Centre de traduction, réunions de la Commission à Luxembourg et partiellement pour le Comité des régions.

personnel contractuel, 691 personnes étaient employées au 31 décembre 2013. La répartition du personnel contractuel par groupe de fonctions¹⁶ et par genre est présentée au graphique 5.

Graphique 5. Personnel contractuel par groupe de fonctions et par genre en 2013



Source: DG PERSONNEL

D. Chapitre 16 "Autres dépenses concernant les personnes liées à l'institution"

40. Les charges du chapitre 16 s'établissent à 17 829 236 EUR, soit 1% du total des engagements de l'exercice 2013. Elles sont en progression de 1 129 413 EUR, soit 7% d'augmentation par rapport à 2012.
41. Au sein de ce chapitre, 33% des engagements ont concerné le poste 1654 "Centre de la petite enfance et crèches conventionnées", 26% le poste 1612 "Perfectionnement professionnel" et 24% le poste 1652 "Frais de fonctionnement courant des restaurants et des cantines".
42. La gestion externe de la crèche et de la salle familiale de l'institution à Bruxelles et les frais annexes constitue la partie la plus importante du poste 1654. Les crédits engagés sur la totalité du poste se sont élevés à 5 843 000 EUR, stables par rapport à 2012, et ont couvert la contribution du Parlement à l'ensemble des dépenses du

¹⁶ Le groupe de fonctions I correspond à des tâches manuelles et d'appui administratif, le groupe de fonctions II à des tâches de bureau, secrétariat, direction de bureau et autres tâches équivalentes, le groupe de fonctions III à des tâches d'exécution, rédaction, comptabilité et autres tâches techniques équivalentes, et le groupe de fonctions IV à des tâches administratives, de conseil, linguistiques et tâches techniques équivalentes.

centre de la petite enfance et des crèches externes avec lesquelles un accord a été conclu¹⁷.

43. En ce qui concerne le poste 1612 "Perfectionnement professionnel", les crédits engagés se sont élevés à 4 682 180 EUR, en progression de 12% par rapport à 2012, et ont couvert les dépenses liées aux cours destinés à accroître les compétences du personnel ainsi que les performances et l'efficacité de l'institution. En 2013, 4 766 personnes (2012: 5 089) ont suivi des cours de langues, 5 775¹⁸ personnes (2012: 1 538) ont participé à des formations en informatique et 900 personnes (2012: 1 126) personnes à des formations dans le domaine financier. Quelques 7 709 personnes (2012: 6 963) ont participé à des formations générales délivrées en interne et 343 (2012: 320) à des formations externes.
44. En ce qui concerne le poste 1652 "Frais de fonctionnement courant des restaurants et des cantines", les engagements se sont élevés à 4 260 000 EUR, en progression de 8% par rapport à 2012. Le Bureau a adopté, dans sa réunion du 10 juin 2013, une note du Secrétaire général sur la "Future politique de restauration du Parlement pour la période 2014-2019 - Orientations en vue de la modernisation" en fournissant ainsi une orientation stratégique pour le développement futur de ce secteur. Les premiers effets de la mise en œuvre de la réforme structurelle couplés à une révision des prix (inchangés depuis 12 ans) effectuée début 2013 dans les restaurants, les self-service, les cafétérias et les bars du Parlement, ont permis une stabilisation générale de la situation budgétaire pour le poste 1652 (voir paragraphe 130). La progression par rapport à 2012 s'explique par l'organisation de l'événement EYE (rencontre de la jeunesse européenne en 2014) décidé par le Bureau le 1^{er} juillet 2013 (voir paragraphe 106), et pour laquelle un virement de crédits de 300 000 EUR (virement P6, voir tableau 9) a été effectué.

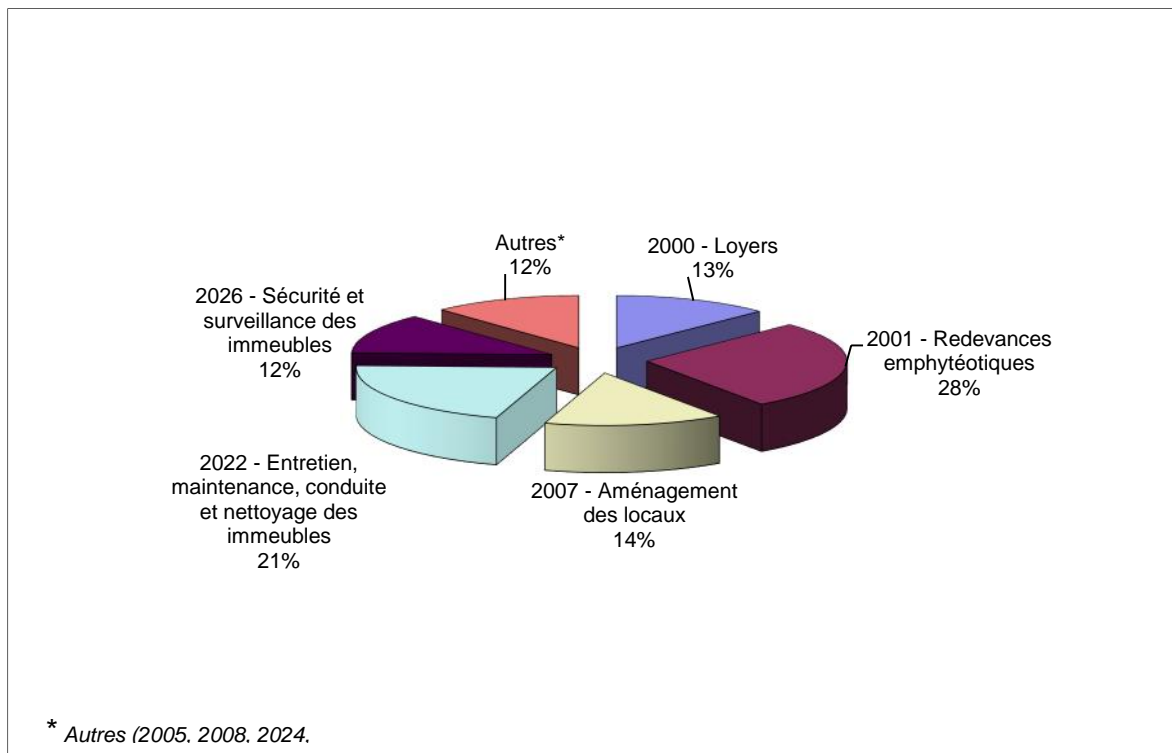
E. Chapitre 20 "Immeubles et frais accessoires"

45. Les engagements du chapitre 20 s'établissent à 250 336 611 EUR, soit 14% des engagements de 2013. Le volume des engagements a augmenté de 1 471 683 EUR, soit une progression de 1% par rapport à leur niveau de 2012. Les crédits du chapitre ont été augmentés de 41 M EUR en cours d'exercice (19% du montant des crédits initiaux), à l'occasion du virement de ramassage (cf. tableau 8b).
46. La répartition des crédits du chapitre 20 par nature des dépenses est présentée dans le graphique ci-dessous.

¹⁷ NB: Les recettes affectées relatives à ce poste, provenant des contributions parentales, se sont élevées à 4 420 294 EUR.

¹⁸ La croissance est liée à la migration sur Windows 7 et MS Office 2010.

Graphique 6. Ventilation par poste des engagements du chapitre 20



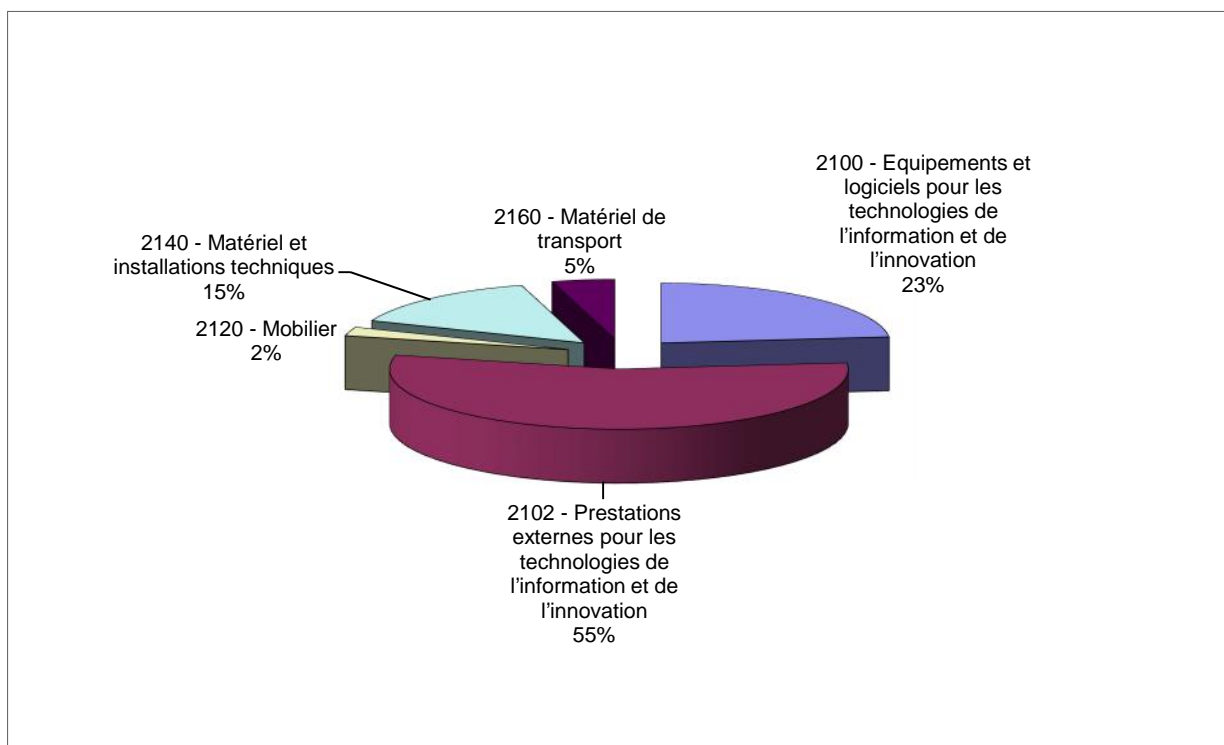
47. Les engagements pour le poste 2022 "Entretien, maintenance, conduite et nettoyage des immeubles" se sont élevés à 51 891 984 EUR (21% du chapitre). Ce poste couvre l'entretien des locaux, des ascenseurs, des systèmes de chauffage, de climatisation et des portes coupe-feu, ainsi que les travaux de peinture et de réparation, etc. Les engagements ont augmenté de 7% par rapport à 2012 (+3 253 340 EUR). Cette évolution résulte essentiellement de la conclusion progressive des contrats assurant la mise en œuvre de la nouvelle politique de maintenance (suite au rapport Baloché établi le 22 décembre 2008) qui vise à offrir des prestations de maintenance renforcées eu égard aux responsabilités qui incombent au Parlement européen en tant que propriétaire. La dotation du poste a cependant été réduite de 3,9 M EUR en cours d'exercice (7% des crédits initiaux) en raison du non remplacement de certains équipements, du report de procédures de passation de marchés et de l'utilisation de recettes affectées.
48. Les engagements pour le poste 2001 "Redevances emphytéotiques" (28% du chapitre) s'élèvent à 69 236 000 EUR, soit plus de 2 fois le niveau de 2012. La dotation du poste a été renforcée de 53 100 000 EUR en cours d'exercice, une augmentation de 329% par rapport aux crédits initiaux, essentiellement à l'occasion du virement de ramassage (cf. tableaux 8.a et 8.b). L'intégralité a été engagée pour le projet d'extension du bâtiment KAD à Luxembourg.
49. Les engagements pour le poste 2005 "Construction d'immeubles" se sont élevés à 8 065 316 EUR (3% du chapitre) et ont couvert les frais et travaux relatifs au projet KAD à l'exception des travaux financés dans le cadre de la convention d'emphytéose (lequels sont couverts par les crédits du poste 2001). L'augmentation des engagements de 76% par rapport à 2012 (+3 481 701 EUR) tient compte du renforcement des moyens de contrôle (coordinateur pilote, contrôleur des coûts) demandé par le Bureau.

50. En ce qui concerne le poste 2007 "Aménagement des locaux" (15% du chapitre), les engagements se sont élevés à 36 326 338 EUR, en progression de 4% par rapport à 2012. En 2013, un nombre important de travaux ont été engagés et réalisés sur les immeubles et projets du site de Bruxelles. Les plus importants concernent le projet de la Maison de l'Histoire Européenne pour lequel un montant de 12 448 650 EUR a été engagé en 2013, ainsi que les travaux liés à l'hémicycle du bâtiment PHS à Bruxelles (travaux de rénovation de la charpente) pour lequel un montant total de 2 079 600 EUR a été engagé en 2013 (un montant complémentaire de 15% pour modifications et imprévus est prévu dans le contrat). Divers travaux et projets ont également touché les bâtiments occupés. Ce poste budgétaire est destiné à gérer des projets d'aménagements spécifiques et individuels qui n'ont pas le caractère de travaux récurrents. Une comparaison de l'évolution de ses crédits d'un exercice sur l'autre est par conséquent peu pertinente.
51. Les engagements pour le poste 2026 "Sécurité et surveillance des immeubles" (12% du chapitre) se sont élevés à 31 097 983 EUR au total, en recul de 11% par rapport à 2012. Ils ont couvert essentiellement les frais de gardiennage et de surveillance des bâtiments occupés par le Parlement sur ses trois lieux de travail habituels et des bureaux d'information. La réduction correspond essentiellement aux économies réalisées dans le cadre de l'internalisation.

F. Chapitre 21 "Informatique, équipement et mobilier"

52. Les engagements du chapitre s'établissent à 131 805 904 EUR engagés, soit 8% des engagements de 2013. Quelques 10 998 530 EUR de moins qu'en 2012 ont été engagés, soit une réduction de 8%. Les crédits du chapitre ont été augmentés en cours d'exercice de 3 878 200 EUR, soit 3% des crédits initiaux. (Les annulations de crédits ne représentent que 1,2% du montant des crédits finaux, soit un solde technique).
53. Les postes 2100 "Équipements et logiciels" et 2102 "Prestations externes pour les technologies de l'information et de l'innovation" représentent à eux deux 79% des engagements du chapitre.
54. La ventilation des dépenses du chapitre 21 est présentée dans le graphique ci-dessous.

Graphique 7. Ventilation des dépenses du chapitre 21



55. Les engagements du poste 2100 "Équipements et logiciels" représentent 23% du chapitre 21 avec un montant de 30 792 197 EUR, en réduction de 31% par rapport à 2012. Ce poste couvre les dépenses relatives à l'achat, à la location, à l'entretien et à la maintenance du matériel et des logiciels pour l'institution et les travaux y afférents. Ce matériel et ces logiciels concernent notamment les systèmes du centre informatique et de télécommunications, l'informatique départementale et des groupes politiques, ainsi que le vote électronique. La raison principale de cette réduction est le fait que le niveau des engagements en 2012 pour ce poste a été exceptionnellement élevé : deux virements C ont été adoptés permettant d'augmenter les crédits de ce poste en plus de 11 M EUR en fin d'année 2012 afin de financer la couverture WI-FI dans les bâtiments du Parlement et le renouvellement d'une partie importante des infrastructures de réseau.
56. Les engagements du poste 2102 "Prestations externes pour les technologies de l'information et de l'innovation" représentent 55% du chapitre 21 avec un montant de 72 984 023 EUR, en progression de 4% par rapport à 2012. Cette progression résulte de plusieurs projets additionnels qui requièrent des services externes. Par ailleurs, des retards se sont également produits au niveau de l'internalisation de certaines tâches, en raison des difficultés à recruter du personnel qualifié pour remplir les nouveaux postes permanents. Ainsi, les crédits ont été augmentés de 5 586 300 EUR en cours d'exercice (8% des crédits initiaux). Les crédits ont couvert principalement les dépenses d'assistance de sociétés de services et de conseils en informatique pour l'exploitation du centre informatique et du réseau, la réalisation et la maintenance d'applications, l'assistance aux utilisateurs, y compris les députés et les groupes politiques, la réalisation d'études, la rédaction et la saisie de documentation technique.

G. Chapitre 23 "Dépenses de fonctionnement administratif courant"

57. Ce chapitre a représenté 1% des engagements de 2013, avec un montant de 9 548 021 EUR. Le niveau des engagements a progressé de 1% par rapport à 2012.
58. La ventilation des engagements de ce chapitre est la suivante: 49% correspondent à l'article 235 "Télécommunications", 24% à l'article 230 "Papeterie, fournitures de bureau et consommables divers" et 10% à l'article 232 "Frais juridiques et dommages". Les 17% restants sont répartis entre les articles 231 "Charges financières", 236 "Affranchissement de correspondance et frais de port", 237 "Déménagements", 238 "Autres dépenses de fonctionnement administratif" et 239 "Compensation des émissions de carbone au Parlement européen".
59. A l'exception des postes 2380 "Autres dépenses de fonctionnement administratif" et 2300 "Papeterie, fournitures de bureau et consommables divers", tous les postes du chapitre ont été des postes donneurs pour les virements C8 et C12 (cf. tableaux 8.a et 8.b). Ces virements ont eu pour effet de diminuer de 24% le montant des crédits initiaux du chapitre, ce qui illustre l'effort de maîtrise des dépenses courantes de fonctionnement administratif.
60. Les crédits de l'article 239 "Compensation des émissions de carbone au Parlement européen", qui étaient initialement de 1 064 000 EUR, ont été réduits de 98% à l'occasion du virement de ramassage en raison d'une importante diminution du prix de la tonne de CO₂.

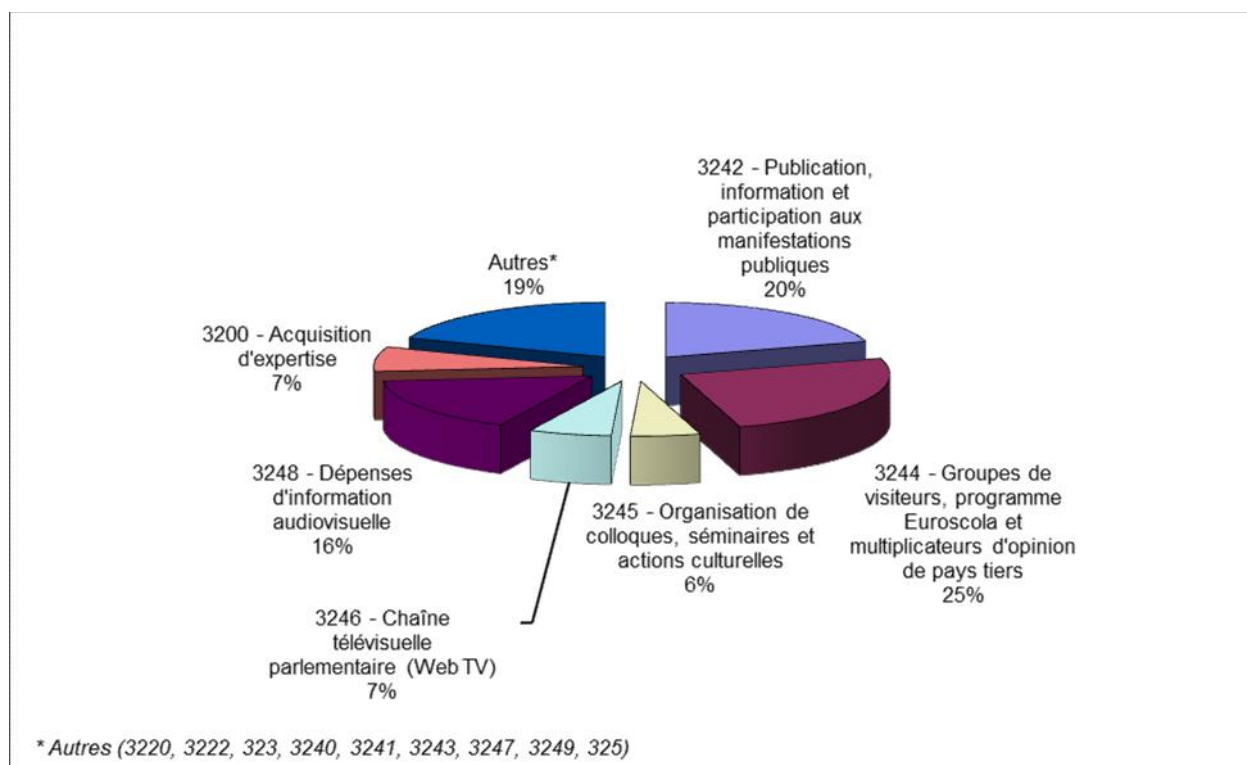
H. Chapitre 30 "Réunions et conférences"

61. Ce chapitre a représenté 2% des engagements de 2013 avec un montant de 32 816 473 EUR, et a progressé de 1% par rapport à 2012. La ventilation des engagements de ce chapitre est la suivante: 78% correspondent à l'article 300 "Frais de mission et de déplacement entre les trois lieux de travail du personnel", 19% à l'article 304 "Frais divers de réunion" et 3% à l'article 302 "Frais de réception et de représentation".
62. En 2013, 32 736 missions (2012: 33 616 missions) ont eu lieu, représentant au total 97 161 jours de missions (2012: 99 377 jours). Les missions se sont majoritairement réparties entre les trois lieux de travail du Parlement (Bruxelles: 4 094 missions, Strasbourg: 19 427 missions, et Luxembourg: 1 886 missions).

I. Chapitre 32 "Expertise et information: acquisition, archivage, production et diffusion"

63. Les engagements de ce chapitre ont représenté 7% des dépenses de 2013, avec un montant de 125 672 031 EUR en progression de 19% par rapport à 2012. Quelques 25% des engagements du chapitre se rapportent au poste 3244 "Organisation et accueil de groupes de visiteurs, programme *Euroscola* et invitations de multiplicateurs d'opinion de pays tiers", 20% au poste 3242 "Dépenses de publication, d'information et de participation aux manifestations publiques" et 16% au poste 3248 "Dépenses d'information audiovisuelle".
64. La ventilation des engagements est présentée dans le graphique ci-dessous.

Graphique 8. Ventilation des engagements du chapitre 32



65. Au niveau du poste 3244 "Organisation et accueil de groupes de visiteurs, programme Euroscola et invitations de multiplicateurs d'opinion de pays tiers", les engagements se sont élevés à 31 667 743 EUR, en progression par rapport à 2012 (+13%). Ils ont couvert les subventions accordées pour les groupes de visiteurs et les frais de supervision et d'infrastructure associés, les frais de gestion du programme "Euroscola" et le financement des stages pour les multiplicateurs d'opinion originaires de pays tiers. La progression est entre autres liée à la participation du Parlement au financement de la nouvelle exposition EU-PHORIA au Musée Schirmeck en coopération avec la région d'Alsace et le Mémorial Alsace-Moselle, ainsi qu'à l'organisation de l'événement "EYE" (la rencontre de la jeunesse européenne en 2014) et à l'augmentation du nombre de groupes de visiteurs et de participants du programme Euroscola.
66. Au niveau du poste 3242 "Dépenses de publication, d'information et de participation aux manifestations publiques", les engagements ont atteint 25 453 635 EUR. Ils ont servi en particulier à couvrir des dépenses en matière de publications, notamment électroniques, d'activités d'information, de relations publiques et de participation à des manifestations publiques, foires et expositions dans les États membres et les pays candidats, ainsi que des dépenses liées à la mise à jour de l'observatoire législatif (OEIL). Les engagements sont en progression de 15% par rapport à 2012. Cette évolution est liée aux activités d'information en vue de préparer les élections de 2014.
67. Les engagements pour le poste 3248 "Dépenses d'information audiovisuelle" se sont élevés à 20 533 306 EUR et ont couvert les dépenses liées aux éléments suivants:
- le budget de fonctionnement du secteur audiovisuel (prestations en régie propre et assistance externe telles que prestations techniques pour les stations de radio

et de télévision, réalisation, production, coproduction et diffusion de programmes audiovisuels, location de faisceaux et transmission de programmes de télévision et de radio, autres actions de développement des relations de l'institution avec les organismes de diffusion audiovisuels),

- les dépenses relatives à la transmission en direct par Internet, des séances plénières et des réunions des commissions parlementaires,
- la création d'archives appropriées garantissant aux citoyens l'accès permanent à ces informations.

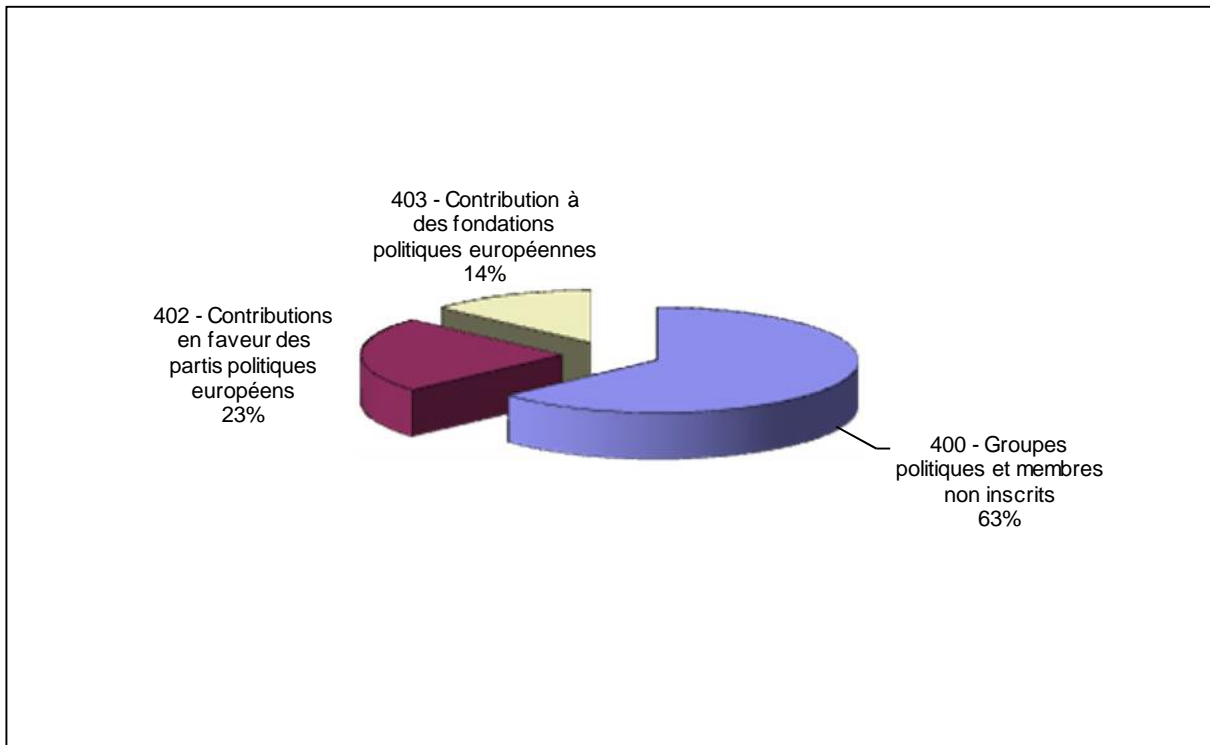
Ces engagements sont en progression de 54% par rapport à 2012. Cette évolution est liée aux activités d'information dans le secteur audiovisuel concernant les élections de 2014.

68. En ce qui concerne la production d'informations audiovisuelles, 1 375 événements, dont 1 134 réunions de commissions, ont été retransmis sur Internet. S'agissant de "Europe by Satellite", la production est la suivante : 829 séquences d'actualité du PE ont été rediffusées 27 563 fois par 187 chaînes, 79 clips d'information sur les sujets législatifs, 75,5 jours de Plénière, 527 transmissions en direct, 321 sujets d'actualités produits pour Eurovision (pour diffusion à ses membres) et 26 événements retransmis par Eurovision depuis le PE à Bruxelles et à Strasbourg.
69. Il convient également de noter que les engagements du poste 3243 "Parlamentarium - Centre des visiteurs du Parlement européen" (3 844 123 EUR) ont crû de 11% par rapport à l'exercice précédent. Le Parlamentarium fait partie des attractions touristiques les plus visitées à Bruxelles et a reçu 337 000 visiteurs en 2013 (2012: 250 000 visiteurs).

J. Chapitre 40 "Dépenses particulières de certaines institutions et de certains organes"

70. Ce chapitre a représenté 5% des engagements de 2013 avec un montant total de 92 683 288 EUR en progression de 5% par rapport à 2012.
71. L'article 400 "Dépenses administratives de fonctionnement, activités politiques et d'information des groupes politiques et des membres non-inscrits" a représenté 63% des crédits du chapitre 40 (2012: 65%). Les engagements pour cet article se sont élevés à 58 697 494 EUR. Ils étaient destinés à couvrir, pour les groupes politiques et les membres non inscrits:
- les dépenses de secrétariat, administratives et de fonctionnement, et
 - les dépenses liées à leurs activités politiques et d'information dans le cadre des activités politiques de l'Union européenne.
- Ces engagements ont augmenté de 3% par rapport à 2012 en raison des besoins additionnels résultant de l'adhésion de la Croatie.
72. L'article 402 "Financement des partis politiques européens" a représenté 23% (2012: 21%) des engagements du chapitre 40, soit 21 585 794 EUR, et a progressé de 14% par rapport à 2012. Cette progression s'explique par le fait que 2013 était une année préélectorale.
73. L'article 403 "Financement des fondations politiques européennes" avec 12 400 000 EUR a représenté 13% (2012: 14 %) des engagements du chapitre 40.

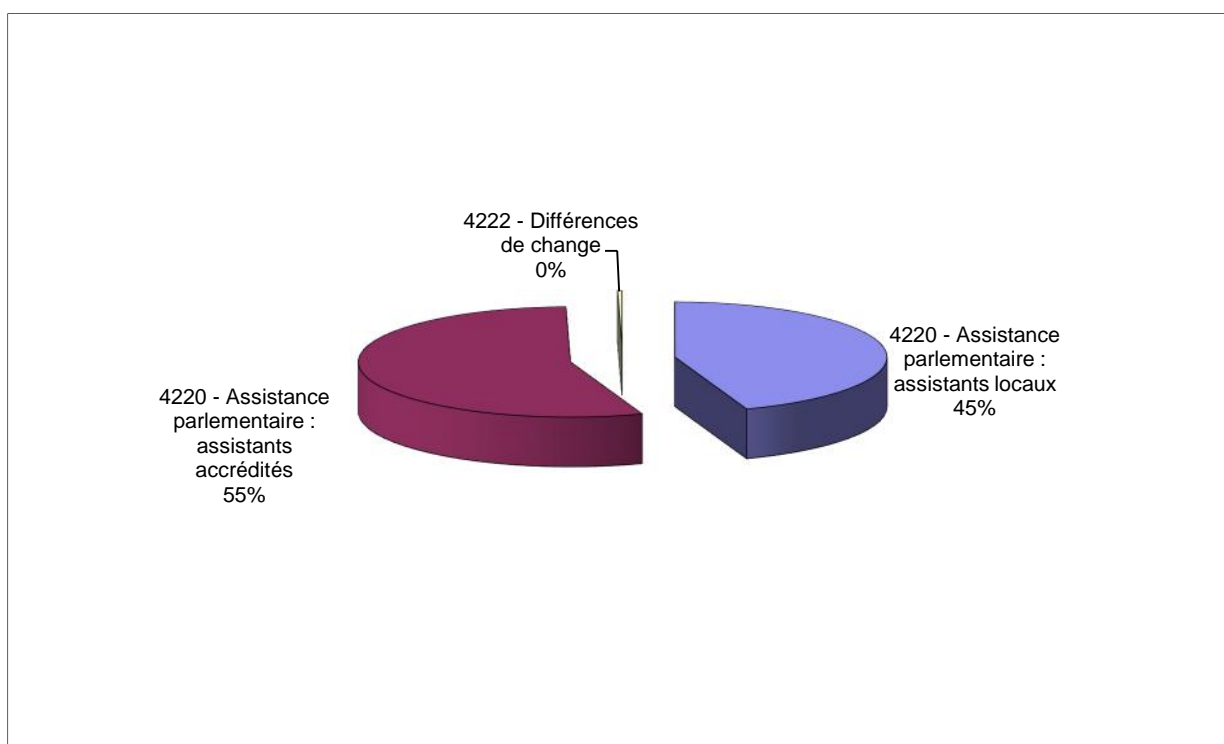
Graphique 9. Ventilation des engagements du chapitre 40



K. Chapitre 42 "Dépenses relatives à l'assistance parlementaire"

74. En 2013, ce chapitre a représenté 11% des engagements avec un montant de 188 301 020 EUR, en progression de 4% par rapport à 2012.
75. Les crédits alloués ont augmenté de 3,7 millions EUR (2% des crédits initiaux) en cours d'exercice, afin de couvrir les dépenses croissantes liées aux assistants parlementaires accrédités (+3,5 M EUR) ainsi que des différences de change plus importantes que prévues (+0,2 M EUR).
76. Le graphique ci-après illustre la ventilation des engagements du chapitre.

Graphique 10. Ventilation des engagements du chapitre 42



77. Les engagements relatifs aux "assistants locaux" s'établissent à 83 840 699 EUR, en progression de 4% par rapport à 2012.
78. Les engagements relatifs aux "assistants accrédités - Statut" s'établissent à 103 797 680 EUR, en progression de 5% par rapport à 2012. Ceux-ci recouvrent les salaires, allocations et frais de mission de ces agents, ainsi que les frais relatifs aux cours de formation professionnelle externes. Le niveau moyen mensuel des rémunérations versées s'élève à 7,9 M EUR (7,5 M EUR en moyenne en 2012).
79. Au 31 décembre 2013, 1 785 assistants parlementaires accrédités travaillaient au Parlement et 4 860 assistants locaux avaient un contrat de travail avec des députés (dont 162 via des groupements). En moyenne, chaque député a employé 2,33 assistants accrédités et 6,34 assistants locaux¹⁹. Le nombre d'assistants locaux employés par chaque député varie considérablement, allant de 0 à 43 en 2013. Alors que 16 députés n'employaient pas d'assistants locaux, 84 députés ont recruté plus de 10 employés dans leur État membre au cours de l'année 2013. Quelques 45 députés n'ont employé que des assistants locaux au cours de l'année 2013.
80. Les paiements en 2013 relatifs aux assistants parlementaires locaux domiciliés hors zone Euro ont été effectués en utilisant un taux de change fixe pour toute l'année entre l'Euro et les autres devises (taux du mois de décembre 2012).

¹⁹ Moyenne calculée sur base de 766 députés (y compris donc les députés qui n'ont que des contrats d'assistants accrédités ou qui n'ont que des contrats d'assistants locaux).

L. Chapitre 44 "Réunions et autres activités des députés et anciens députés"

81. En 2013, ce chapitre a représenté 0,02% des engagements avec un montant de 375 000 EUR, en progression de 4% par rapport à 2012.

M. Titre 10 "Autres dépenses"

82. Les chapitres inscrits sous cette rubrique ne comportent que des crédits provisionnels qui ne peuvent être engagés qu'à la suite d'un virement préalable sur un poste opérationnel. Ces virements (22 912 765 EUR) ont été examinés dans la section 1 du présent rapport. Les crédits initiaux de ce titre se sont élevés à 22 912 765 EUR (2012: 29 542 652 EUR), soit 1,3 % de l'ensemble du budget 2013.

III. OBJECTIFS 2013 ET RÉSULTATS

83. L'exercice 2013 a été marqué par la poursuite des améliorations structurelles engagées depuis 2011 afin de doter l'institution de tous les moyens nécessaires pour jouer pleinement son rôle dans le processus législatif et lui permettre de faire pleinement usage des compétences accrues que lui confèrent le traité de Lisbonne.
84. L'institution a également poursuivi la réalisation de programmes pluriannuels visant à rationaliser et à moderniser des secteurs clés de son administration, notamment dans le domaine de la sécurité, et a procédé à des développements importants dans le secteur de la politique d'information et de communication en vue des élections de 2014.
85. Les adaptations institutionnelles liées à l'adhésion de la Croatie ont été achevées sans difficultés notables.
86. Les objectifs poursuivis et les résultats obtenus en 2013, présentés ci-dessous, se basent sur les priorités et décisions prises par le Bureau en 2013, sur les orientations adoptées par le Parlement dans ses résolutions budgétaires et sur les objectifs et résultats du programme administratif de travail pour la période 2012-2014.

A. Poursuite des aménagements institutionnels liés au traité de Lisbonne

A.1. Soutien à la recherche

87. A comparative study with four national parliaments and the Congress of the United States has demonstrated a significant margin for improvement in the support structure to the European Parliament, particularly in terms of independent scientific advice. Based on the recommendations of the Joint Working Group of the Bureau and the budget committee on the budget of the Parliament, the Bureau has decided, at its meeting of 20 May 2013, to create a new General Directorate for Parliamentary Research (DG EPRS) in order to provide independent scientific advice for both political bodies of Parliament and for individual members.

88. Cette Direction générale, dont la création est devenue effective le 1er novembre 2013, regroupe l'ancienne Direction de la Bibliothèque et gestion des documents (à l'exception de l'unité Courrier officiel qui reste attachée à la DG PRES) et la Direction de l'Évaluation de l'impact et de la valeur ajoutée européenne anciennement rattachée à la DG IPOL, auxquelles s'est ajoutée une nouvelle Direction des services de recherche pour les députés, organisée de manière thématique.
89. Le nouveau service de recherche parlementaire offrira un soutien aux députés individuels et sera complémentaire aux départements thématiques²⁰, lesquels continueront à servir les titulaires d'un mandat et d'une fonction particulière, comme les rapporteurs. Ces produits sont de nature différente, les départements thématiques ayant été explicitement conçus pour répondre immédiatement aux commissions et délégations parlementaires. Néanmoins, ces deux services coopéreront aussi étroitement que possible et échangeront des informations comme s'ils appartenaient réellement à un seul service. Ils partageront la ligne budgétaire existante pour l'expertise.
90. Lors de sa réunion du 15 avril 2013, le Bureau avait autorisé des négociations avec le Comité économique et social et le Comité des régions dans le cadre de la procédure budgétaire 2014 en vue d'obtenir des gains d'efficacité dans le domaine de la traduction, la part de ces gains au sein du Parlement étant affectée au renforcement du service de recherche parlementaire. Ces négociations ayant abouti, le Bureau a donné mandat au Président pour la signature d'un accord de coopération avec les deux comités lors de sa réunion du 9 décembre ; cet accord offre notamment aux agents concernés par la restructuration du service de traduction des comités et qui auraient le profil requis, la possibilité d'être transférés au Parlement afin de travailler pour la nouvelle Direction générale des services de recherche parlementaire (80 agents au maximum).

A.2. *Gestion des connaissances*

91. The cooperation of committees with Policy Departments is very close, continuous and multi-faceted: Policy Departments' briefings, policy papers, studies and workshops regularly feed into committee deliberations and ensure a valuable interconnection between expertise and policy-making. To enhance the visibility and accessibility of Policy departments' products, a common newsletter of Policy Departments has been created in 2013. It offers a monthly overview of the main upcoming events organised in the European Parliament, a summary of key studies in preparation and a direct link to a selection of studies published recently. Policy Departments have carried out a major update of Parliament's Factsheets ahead of the election year.

²⁰ Ces départements thématiques sont intégrés aux Directions Générales des Politiques Internes et des Politiques Externes.

A.3. *Codécision et avis conformes en matière de politique extérieure*

92. According to the Lisbon treaty, all trade agreements are now subject to the EP's consent, while the implementation measures of the Common Commercial policy (CCP) are subject to the Ordinary Legislative Procedure. In 2013, the International Trade committee (INTA) worked on major legislative reports on International Procurement Instrument, Enforcement Regulation, and second reading agreements on Omnibus I and Omnibus II (aligning the Union trade legislation to the Lisbon treaty), and also the Public Procurement Instrument and modernisation of the Union's Trade Defence Instruments. INTA monitoring groups continued their work in monitoring trade negotiations. Resolutions were adopted in connection to all negotiating mandates, which were suggested by the Commission.
93. The committees continued the practice of monitoring negotiations of international agreements. For the Foreign Affairs committee (AFET), it concerned especially the pending Framework for Association Agreements with third countries. AFET also questioned the practice by the Council to request Parliament's consent once the ratification process in EU Member States is almost completed. AFET adopted resolutions on all candidate and pre-candidate countries, as is now consolidated practice.
94. Monitoring of developments in Ukraine intensified with a view to determining Parliament's position regarding the signature of the Association Agreement. AFET organised briefings with EU and Ukrainian stakeholders and prepared a resolution on the EU neighbourhood policy, which covers the Association Agreement with Ukraine (and also Moldova and Georgia).
95. The Bureau decided on 26 February 2013 that a programme for Euronest Scola²¹ would be organised and managed by DG EXPO in line with the principles for the already existing Euromed Scola²², and decided on 15 April 2013 on an extension of the programme for Young Political Leaders from Europe, Palestine and Israel to include the neighbourhood countries. For the first time, a Euronest Scola programme and two new Young Political Leaders Fora were very successfully organised in November-December 2013 (Maghreb-EU and Eastern Partnership-EU), expressing concretely via the administrative action the EP priority commitment to strengthen and empower civil society in the neighbourhood.

A.4. *Amélioration des services liés à la Séance Plénière*

96. Les efforts d'amélioration de l'image de l'Institution et de l'attractivité de la Plénière ont été poursuivis en développant une base de données fiable de statistiques sur les activités de la Plénière, en mettant en place les modifications au Règlement et en adaptant les procédures internes, par exemple les déclarations

²¹ Under the Euronest Scola programme, young citizens from the EU Member States and from the six Eastern Partnership countries (Armenia, Azerbaijan, Belarus, Georgia, Moldova and Ukraine) are invited by the European Parliament to debate, discuss and adopt resolutions on issues of common interest to the Eastern Partnership. It aims at raising the young participants' awareness of the values of dialogue, knowledge and mutual understanding, and respect for cultural and linguistic diversity. It provides civic education geared towards democracy, respect for human rights and fundamental freedoms, tolerance and peaceful resolution of conflicts.

²² Euromed Scola was launched in 2008. It brings together young citizens from all over the EU Member States as well as the southern neighbours in order to foster the Euro-Mediterranean Partnership.

écrites, les comptes rendus, les procédures de votes. Par ailleurs, la modernisation des applications IT concernant la plénière est toujours en cours.

97. Pour ce qui est de la rédaction des actes législatifs, la généralisation de la procédure de finalisation des textes avant leur adoption, permettant une signature et une publication plus rapide de la législation, et le développement d'une grande capacité de programmation, ont rendu possible l'entrée en vigueur de la plupart des dossiers MFF avant la fin de l'année. D'autres progrès ont en outre été accomplis dans le service rédactionnel "à la demande", par exemple dans la réalisation des outils e-Parliament²³ comme le Drafting Support Tool²⁴.
98. Il convient de noter que le nombre de textes législatifs adoptés par le Parlement (préparés par la Direction des actes législatifs) a doublé par rapport à 2012. L'intégration de la langue croate (publication de textes législatifs et parlementaires depuis la date d'accession) a été un succès.

B. Stratégie de communication et préparation de la campagne d'information pour les élections de 2014

B.1. Activités organisées au niveau central

99. The creative concept of the institutional information and communication campaign for the 2014 elections was endorsed by the Bureau on 20 May 2013 and a specific contract for the execution and implementation of the campaign was signed on 7 June 2013. The emphasis of the campaign has been put on the political nature of the European Parliament and the new powers conferred on it by the Lisbon Treaty translated through the message "This time it's different". The concept is based on a four-phase approach which revolves around the baseline of "ACT. REACT. IMPACT". This baseline, which aims to establish the European Parliament as a recognised brand, will ensure the perennity of the campaign well beyond 2014.
100. The kick-off of the institutional information and communication campaign took place in Strasbourg on September 10th 2013, contextually to the State of the Union, a symbolic moment chosen to highlight the new role of the European Parliament after the entry into force of the Lisbon Treaty. The event enjoyed extensive media coverage, with some 160 journalists attending the kick-off press conference. This coverage, together with the intense interaction on the social media, means that the launch can be considered a true success in terms of awareness raising. In December 2013 the official website of the campaign went online.
101. The last months of 2013 were dedicated to the implementation of the second phase of the campaign ("Thematic phase") and the preparation of the following phases ("Go to vote" and "post-election").

²³ The e-Parliament program aims to empower the Members of the European Parliament (EP) and give them increased control over the political life of the Institution by providing them with enhanced and improved support to carry out their law-making activities.

²⁴ Le Drafting Support Tool (DST) est un outil de support à la rédaction disponible en ligne. Il permet aux députés d'accéder à un pool de juristes-linguistes prêts à leur fournir une assistance pour rédiger des amendements législatifs. L'ensemble du processus est totalement confidentiel.

B.2. Activités décentralisées

102. In addition to using traditional communication channels, the thematic phase of the campaign sees the introduction of a number of innovative outreach activities such as the organisation of "ReACT" events in five major cities.
103. The first events, organized in Paris, Warsaw and Frankfurt, tackled the main themes such as jobs, economy, EU budget and structural funds, and registered a high level of interest among the civil society and stakeholders. Two more events about quality of life and EU in the world will take place in Rome and Madrid in 2014.
104. The Information Offices played a key role in the implementation of the campaign, promoting the centrally developed tools in all Member States, involving stakeholders and media as multipliers in order to achieve wider outreach of the campaign message as well as managing social media at local level.

B.3. EYE

105. In parallel to the institutional information and communication campaign, a European Youth Event (EYE) will be organised. The Bureau adopted on 01 July 2013 the concept for this event, aimed at raising awareness of European identity among young people.
106. The event, under the general motto "Ideas for a better Europe", will take place in Strasbourg in May 2014, with up to 5.000 young people from all over Europe. Registration has been open since October 2013.

B.4. Progrès réalisés au niveau du projet de Maison de l'histoire européenne

107. The concept of the outlines of the permanent exhibition was adopted by the Bureau during its meeting of 22 October 2012. In 2013, this concept was further developed with a design company and has now been finalised.
108. In parallel to the designing of the permanent exhibition, the House of European History team has started developing the future offer to visitors, comprising temporary and travelling exhibitions, events, conferences, an extensive online offer and learning programmes targeted at different age groups. The House of European History project is an integral part of the visitor offers of the European Parliament and the visitor's strategy currently under development.
109. The works in the Eastman building, that will host the House of European History, have progressed substantially in 2013 and are expected to be finished by end of 2014. The building will be prepared in order to receive the exhibitions: the opening of the House of European History is foreseen for the end of 2015 with the permanent exhibition, while the first temporary exhibition is scheduled for 2016.

B.5. Amélioration des services aux visiteurs

110. Progress in improving services to visitors was made in 2013 thanks to two cooperation agreements with the Autonomous Port of Strasbourg and the Region of Alsace/Memorial Alsace-Moselle following Bureau's decision of 18 November 2013: the visitor-reception capacity of the EP premises in Strasbourg will be increased in view of the higher number of visitors expected during the election year, and citizens visiting the EP in Strasbourg will be provided with a broader historical overview as part of the new EU-PHORIA project in Schirmeck.
111. At the same time and in accordance with the above-mentioned decision, preparatory work was undertaken to establish a reduced 360° cinema in Strasbourg and in Berlin, and to realise a role play game exercises in Strasbourg similar to those organized in Brussels.

C. Adaptations institutionnelles découlant de l'adhésion de la Croatie

112. Le pourvoi des postes prévus au budget (124 au total) s'est fait par nomination d'agents temporaires avec effet au 1er juillet 2013 puis par le remplacement des agents temporaires par des fonctionnaires stagiaires au fur et à mesure de la publication des listes de lauréats des concours spécifiques pour les citoyens de nationalité croate.
113. Les douze observateurs croates ont assisté aux travaux parlementaires (sessions plénières, commissions, groupes politiques) depuis le 1er avril 2012 et sont devenus députés à part entière au 1er juillet 2013.

D. Poursuite de la réalisation des programmes pluriannuels visant à rationaliser et à moderniser des secteurs clés de l'administration du Parlement

D.1. Politique immobilière

114. Dans le cadre de la mise en oeuvre de la stratégie immobilière à moyen terme arrêtée par le Bureau le 24 mars 2010, plusieurs projets ont été décidés ou ont été mis en oeuvre, tels que décrits ci-dessous :

Bruxelles

115. Concernant le projet Trebel, le permis d'urbanisme a été délivré le 30 avril 2013 avec une diminution des surfaces prévues initialement d'environ 8%. Suite à cette modification du projet, un déficit supplémentaire de surfaces de bureaux de 2.562 m² est attendu à l'horizon 2017.
116. La recherche d'une solution temporaire jusqu'à prise en occupation du bâtiment Trebel prévue courant 2017 a permis d'identifier le bâtiment Square de Meeûs n°8 comme le plus approprié (cf. décisions du Bureau des 30 novembre 2011, 14 janvier 2013 et 11 mars 2013 ainsi que la décision de la Commission des Budgets du 28 février 2013). Le contrat d'usufruit de 12 ans pour ce bâtiment a été signé le 28 mars 2013, avec une prise en occupation du bâtiment prévue à partir du 31 mars 2014. La planification des déménagements en cascade de 2014 des services actuellement hébergés dans d'autres bâtiments (minimum 1.000 personnes) ainsi

que les travaux dans les bureaux actuels et futurs des députés et de leurs assistants a été initiée en 2013.

Luxembourg

117. En ce qui concerne le projet Konrad Adenauer, une analyse globale de l'action du bureau assurant initialement la maîtrise d'œuvre du projet a été effectuée dans le cadre du partenariat signé le 16 janvier 2012 avec l'État luxembourgeois et a eu pour conséquence l'arrêt de la prestation de ce bureau. Un appel d'offres pour une maîtrise d'œuvre renforcée chargée du suivi de chantier a été publié le 2 janvier 2013 et a abouti à la désignation des cinq entités composant la maîtrise d'œuvre d'exécution, sous la direction d'un coordinateur-pilote. Les prestations liées à la nouvelle maîtrise d'œuvre ont commencé à la mi-2013. En outre, la recherche des mesures d'économie au niveau du projet et la relance des appels d'offres pour le gros-œuvre du chantier Est ont permis d'obtenir des offres qui respectent les budgets alloués. Les travaux de construction ont débuté en septembre 2013. Un lot supplémentaire (Façades) a pu être attribué le 20 décembre 2013 et a donné lieu à la signature du contrat correspondant le 6 janvier 2014.
118. Par ailleurs, le montage financier mis en place pour le financement du projet a connu ses premières applications pratiques. Les premières factures ont été payées aux entreprises de travaux par la Société immobilière constituée à cet effet. Un contrat de fiducie a été signé le 25 novembre 2013 avec la banque BGL. Il est destiné à garantir les montants crédités aux comptes de la Société immobilière et permettre le versement en toute sécurité des crédits affectés au projet Konrad Adenauer par l'autorité budgétaire. Le compte fiduciaire en question a pu ainsi recevoir les premiers virements en décembre 2013. Conformément aux obligations contractuelles, un premier tirage sur prêt a été effectué le 31 décembre 2013.
119. Dans l'attente de la mise en service du nouveau bâtiment Konrad Adenauer, il s'avère nécessaire de prolonger la location du bâtiment Goldbell jusqu'au 31 décembre 2017, et de louer le bâtiment Geos en lieu et place du bâtiment Président. Concernant le bâtiment Goldbell, une économie substantielle par rapport aux conditions actuelles de location a pu être obtenue au terme de la négociation avec le propriétaire, et l'avenant au contrat de bail a été signé en décembre 2013 suite à l'accord du Bureau lors de sa réunion du 21 octobre 2013²⁵. Par ailleurs, une analyse coûts/bénéfices a démontré qu'un déménagement du bâtiment Président vers le bâtiment Geos en 2014 occasionnerait une économie pour la période du 1er avril 2014 au 31 décembre 2017 supérieure à celle générée par la poursuite du bail du Président dans les nouvelles conditions proposées par son propriétaire. En conséquence, le 13 août 2013, un contrat de location du bâtiment Geos a été signé suite à l'accord du Bureau lors de sa réunion du 2 juillet 2013²⁶.

Bureaux d'information

120. Le pré-contrat d'achat du nouveau bâtiment à Sofia a été signé le 7 juillet 2011 pour un montant de 9 M EUR. En raison des malfaçons et de non-conformité des travaux d'aménagement, la réception du bâtiment n'a pas pu se faire en 2012. Après que le propriétaire a remédié à tous les vices de construction, la procédure de réception du bâtiment a abouti à la signature le 4 juin 2013 de l'acte d'acquisition devant un

²⁵ La Commission des Budgets a décidé le 27 novembre 2013 de ne pas remettre d'avis sur la renégociation du contrat de bail.

²⁶ La Commission des Budgets a décidé le 11 juillet 2013 de ne pas remettre d'avis sur la location du bâtiment Geos en lieu et place du bâtiment Président.

notaire à Sofia. L'emménagement a eu lieu le 11 juin 2013 et depuis juillet 2013, la Maison de l'Europe est pleinement opérationnelle.

121. Un accord de coopération entre le Parlement européen et la Commission européenne en matière de gestion conjointe des Maisons de l'Europe est toujours recherché en vue, d'une part, de la définition d'un cadre de programmation pluriannuelle des prospections pour l'acquisition ou la location, et, d'autre part, de la simplification des procédures administratives et financières de leur gestion quotidienne.

Nouvelle politique de maintenance et rénovation des bâtiments

122. Un audit externe a été lancé en 2013 afin de pouvoir présenter, à l'occasion de la nouvelle législature, une première évaluation de la politique de maintenance renforcée. Un schéma d'audit interne et externe à reproduire régulièrement à chaque législature a été approuvé par le Bureau le 26 février 2013, les ressources à mobiliser seront définies en conséquence.
123. La fermeture temporaire de la zone A du bâtiment Paul-Henri Spaak a été décidée suite à la découverte de fissures dans trois des poutres de la charpente de l'Hémicycle lors de vérifications faites en septembre 2012 dans le cadre de la politique continue de contrôle et de maintenance préventive des infrastructures du Parlement. Après une analyse détaillée des avantages et des inconvénients des solutions de remise en sécurité de la charpente, les experts ont retenu une solution qui, compte tenu des délais d'études, de contrôle, d'appels d'offres, de réalisation des travaux et de remise en état de l'Hémicycle, prévoit que ce dernier ne pourra pas être réoccupé avant le début de l'année 2014. Le contrat relatif aux travaux de remise en sécurité de l'Hémicycle (réparation de la charpente et réhabilitation de l'Hémicycle) a été signé le 26 juin 2013, permettant le début des travaux de renforcement de la charpente.
124. Sur le sujet du désordre dont est atteinte la couche de protection contre l'incendie de la charpente de la toiture (flocage) de l'immeuble Louise Weiss, les opérations d'expertises menées par le Collège nommé par le Tribunal de Grande Instance de Strasbourg se poursuivront jusqu'à l'échéance du premier trimestre 2014. Toutefois, les conclusions du Collège, issues d'études menées par ce dernier dans le cadre de l'expertise, ont permis au Parlement européen d'envisager la mise en œuvre des premiers travaux de remise en conformité de la charpente couvrant l'hémicycle au regard de la législation sur la sécurité incendie. A ce titre, deux procédures d'appel d'offres ont été lancées. La première, concernant les travaux mentionnés ci-dessus, est suspendue à la conclusion du rapport des experts et la décision devrait intervenir avant le mois de mai 2014. La seconde est finalisée et permettra la production d'une étude d'Ingénierie Incendie permettant de mieux appréhender les modes de remise en conformité du reste de l'ouvrage. Les actions issues de cette seconde procédure devraient aboutir au premier trimestre 2014.

D.2. Politique environnementale

125. Le Parlement européen est devenu un exemple dans la lutte contre le changement climatique en mettant en place une stratégie complète de réduction et de compensation des émissions de carbone, avec un objectif ambitieux de réduction de 30% de ses émissions avant 2020. En 2013, une réduction de 26,4% a été réalisée et

28% de l'empreinte carbone ont été compensés (bâtiments, missions, voitures officielles).

126. Pour la première fois depuis le premier enregistrement EMAS en 2007 (qui a couvert 9 bâtiments), le Parlement européen a augmenté le nombre de bâtiments recevant l'enregistrement EMAS. Trois nouveaux bâtiments (WIB, JAN et PFL) ont été ajoutés en 2013. Ceci a exigé la réalisation d'une analyse environnementale et d'audits de ces bâtiments. De plus, ce contrat a été utilisé pour commander une quantité significative de contrôles pour faciliter l'interprétation de la législation environnementale et pour s'assurer que les services du Parlement soient entièrement conformes (exigence du Règlement EMAS). Suite à la réalisation d'audits externes en mai et juin 2013, le Parlement a pu demander la prolongation de son enregistrement EMAS pour trois années supplémentaires.
127. Un contrat a été signé avec l'entreprise ECOACT le 7 novembre 2013 pour compenser 28.747 tonnes de CO₂ dans le cadre d'un projet de rendement énergétique dans le système de chauffage urbain à Pernik, en Bulgarie. Les crédits de compensation achetés sont conformes avec le Système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne (UE ETS).
128. Par ailleurs, trois événements ont été organisés en 2013 dans les trois lieux : la semaine « Verte », la semaine « Mobilité » et la semaine « Déchets ».

D.3. Politique de restauration

129. L'année 2013 marque le début d'une période de réformes structurelles des activités de restauration du Parlement, visant leur modernisation complète d'ici 2019. Dans ce contexte, le Bureau a adopté dans sa réunion du 10 juin 2013 une note du Secrétaire général sur "la nouvelle politique de restauration du Parlement 2014-2019 - Directives pour la modernisation", fournissant ainsi pour la première fois depuis 1979, une orientation stratégique pour le développement futur de ce secteur.
130. La décision du Bureau couvre non seulement les questions liées aux infrastructures, aux aspects opérationnels et nutritionnels mais également les objectifs économiques. Les premiers effets de la mise en œuvre de la réforme structurelle couplés à une révision des prix (inchangés depuis 12 ans) effectuée début 2013 dans les restaurants, les self-service, les cafétérias et les bars du Parlement, ont permis une amélioration de la situation pour la ligne budgétaire 1652 « Frais de fonctionnement des restaurants et cantines ».
131. Grâce à une meilleure gestion des coûts, à une productivité accrue, à une mise en concurrence entre les différents fournisseurs et à une tarification réaliste, il est prévu de parvenir à une situation d'équilibre à la fin de la période législative 2014-2019.

D.4. Poursuite de la modernisation des technologies de l'information / Sécurité

132. La réalisation de programmes tels que eParliament (amendements et signature électroniques, MEP Portal, etc.), Paperless (eCommittee²⁷, eMeeting²⁸, etc.) et Knowledge Management, permet de s'orienter vers un PE totalement connecté et en mobilité. Ceci est complété par l'introduction (en cours) de la tablette comme outil de travail standard. Ce processus a été accompagné par un renouvellement du software (migration à niveaux supérieurs W7 et Outlook 2010) et un renforcement considérable du réseau de vidéoconférence ainsi que du Wi-Fi.
133. Suite à des articles de presse relatant une intrusion dans le réseau Wifi ouvert du Parlement européen, une enquête a été lancée pour évaluer l'ampleur et la nature de l'attaque. Lors de sa réunion du 9 décembre 2013, le Bureau a unanimement approuvé les mesures immédiates et à moyen terme proposées par le Secrétaire général en vue du renforcement des règles de sécurité du Parlement concernant l'utilisation d'équipements mobiles.

D.5. Relations avec les parlements nationaux

134. Relations with National Parliaments have been further strengthened through the European Parliamentary Week from 28 to 30 January 2013, during which Members of the European Parliament and national Parliamentarians met to debate the European semester for economic policy coordination.
135. La première conférence interparlementaire sur la gouvernance économique et financière de l'union européenne, prévue par l'article 13 du Traité sur la Stabilité, la Coopération et la Gouvernance, s'est déroulée à Vilnius du 16 au 17 octobre 2013.
136. Sur le plan technique, il faut noter le développement de la base de données du PE pour les documents des Parlements nationaux "Connect", dans le but de mieux diffuser leurs avis et contributions, conformément à ce qui est prévu par le Traité en matière de subsidiarité et de proportionnalité. Le projet pilote sur les "vidéoconférences" comme atout majeur dans la coopération interparlementaire a été conclu avec succès. L'information à disposition des Membres et des tiers a été significativement améliorée grâce au développement des bases de données CERDP (Centre européen de recherche et de documentation parlementaires) et IPEX (Réseau communautaire d'échange d'information interparlementaire).

D.6. Restructuration approfondie des services de sécurité

137. Depuis la décision du Bureau de juin 2012 concernant l'internalisation des services de sécurité générale, une série de mesures préparatoires visant à lancer l'internalisation ont été adoptées, à commencer par la procédure de sélection de 1212 candidats retenus sur un total de 2443 candidatures qui permet de recruter

²⁷ The eCommittee application is a dedicated work space for members, committee secretariats, political group staff and others who need to follow the work of committees. Each committee has its own site, which contributes to increase transparency and work efficiency. It has been used by all committees since February 2012.

²⁸ The eMeeting application makes committee meeting documents available in a user friendly format, which allows consultation, annotation and sharing of documents anytime, anywhere and on any device.

progressivement des agents contractuels sur les trois lieux de travail du Parlement, et cela, dans le strict respect du plan d'action approuvé par le Bureau.

138. Depuis septembre 2013, le Dispatching est exclusivement constitué d'agents du Parlement et, depuis octobre, les fonctions de sécurité pour la crèche, le Parliamentarium et les points d'accès au bâtiment ASP sont également internalisées.
139. L'internalisation implique un processus complexe et à multiple facettes comprenant, non seulement une vaste opération de recrutement d'agents du Parlement, mais aussi et surtout leur formation, adaptation et intégration ainsi que l'organisation des activités, tâches qui n'ont jamais été assurées en interne dans le passé. La complexité de ce processus tient aussi du fait que, durant sa phase transitoire et jusqu'à réalisation complète, les sociétés externes actuellement chargées de la sécurité et le personnel du Parlement devront travailler en parallèle.
140. Comme indiqué dans le plan d'action approuvé par le Bureau, le processus d'internalisation à Bruxelles et Strasbourg sera conduit de manière progressive pendant la période 2013-2016. En ce qui concerne Luxembourg, le processus d'internalisation est conditionné par la politique immobilière et notamment les travaux en cours au bâtiment KAD. Par conséquent, son évaluation et sa mise en œuvre seront liés à l'état d'avancement des travaux.

E. Autres mesures de modernisation

E.1. Amélioration des services aux députés

141. Dans sa réunion du 9 décembre 2013, le Bureau a pris acte et approuvé la création d'un guichet unique pour les services parlementaires aux députés. Ceci fait suite aux conclusions d'un processus de consultation des députés et du personnel du Parlement sur les pistes d'amélioration et de modernisation des capacités organisationnelles du Parlement. Ce service sera rattaché à la Direction de la Logistique, et les recrutements du personnel attaché à cette unité se feront par voie de redéploiement interne. Il commencera à fonctionner progressivement début 2014 pour être pleinement opérationnel après les élections.
142. The Members' portal for their social and financial entitlements aims at providing Members with a unique Intranet entry point where they can obtain information on the status and trends of their financial and social rights arising from the Members' Statute and its implementing measures. This will substantially facilitate each Member his/her management of financial and social entitlements. A first release of the Portal for active Members to be used from within the EP premises for a subset of forms and data has been made available in 2013. Further steps (such as additional features for MEPs including use of electronic signature, accessibility from outside EP premises, portal for former Members and their beneficiaries, paying agents, completion of the archives) are foreseen, with the target date of December 2015, to complete the full-fledged system.

E.2. *Gestion financière et budgétaire*

143. During the year 2013, in the framework of the 2014 budget procedure²⁹, the Parliament on the basis of its Bureau's proposals and after consultations in the Joint Working Group Bureau - Committee on Budgets has endorsed the need for strengthening four areas of its activities:

- a) Strengthening independent scientific advice - The comparative study with four national parliaments and the Congress of the United States has demonstrated a significant margin for improvement in the support structure to the European Parliament, particularly in terms of independent scientific advice. Based on the recommendations of the Joint Working Group, the Bureau has decided, at its meeting of 20 May 2013, to create a new General Directorate for Parliamentary Research (DG EPRS) in order to provide independent scientific advice for both political bodies of Parliament and for individual members (see paragraphs 87 to 89).
- b) Strengthening the capacity for scrutiny - The Joint Working Group concluded, on the basis of the above mentioned comparative studies and taking into account that scrutiny is one of the four core tasks of Parliament in the legislative cycle, that it was necessary to strengthen the capacity of parliamentary control over the executive. Lack of capacity became very clear in the field of scrutiny of delegated acts, spending programs and transposition of legislation. Corresponding support structures for Members will have to be created and means put at their disposal once the political decision making process after the elections 2014 has taken place.
- c) Improve logistical support for Members - For the logistics support to Members, the Joint Working Group has identified the need to allocate more office space for Members, to accommodate assistants and trainees serving Member in good working conditions, in full compliance with Belgium laws on working conditions. For that purpose the Bureau has taken several decisions in 2013 regarding the building policy (see section D.1).
- d) Improve local support for Members - Basé notamment sur l'exemple du Congrès américain et du Bundestag, le groupe de travail a également abordé la question de la nécessité d'une plus grande présence des députés dans leur circonscription et du support local nécessaire aux activités dans les circonscriptions. Les recommandations du groupe de travail ont été transmises au Bureau qui a demandé que la question soit examinée plus en profondeur par les groupes politiques et la Conférence des Présidents, en particulier la question d'un calendrier parlementaire organisé de façon plus efficace pour permettre un temps de présence plus élevé dans les circonscriptions.

²⁹ European Parliament resolution of 23 October 2013 on the Council position on the draft general budget of the European Union for the financial year 2014 (13176/2013 – C7-0260/2013 – 2013/2145(BUD)) et Résolution du Parlement européen du 17 avril 2013 sur l'état prévisionnel des recettes et des dépenses du Parlement européen pour l'exercice 2014 (2013/2018(BUD))

144. In addition, the Joint Working Group has identified seven areas, where Parliament can improve its efficiency in order to allow the development of the four above mentioned areas of activity in a financially responsible manner:

- i. Develop a system of translation on MEPs' demand of Committee amendments - The Joint Working Group recommends to translate amendments at Committee stage into each Committee's language profile (that is, corresponding to languages of Members and Substitutes of the Committee) and on specific request from any MEP not being a Member or Substitute of the Committee wanting a translation into his language. This would allow for a reduction of 54 075 in-house translated pages and 18 025 outsourced pages per year (the last one representing 540 000 € of annual savings).
- ii. Explore possibilities for inter-institutional cooperation with the Committee of the Regions and the Economic and Social Committee - après des négociations menées durant l'automne entre les trois institutions, le Bureau a marqué son accord en décembre 2013 au projet de coopération³⁰ qui prévoit dans l'essentiel que :
 - Le Parlement européen offre aux fonctionnaires (au nombre de 80 maximum) concernés par la restructuration du service de traduction des comités la possibilité de travailler pour le nouveau service de recherche parlementaire au Parlement. Ces transferts se feront sur une base volontaire, en réponse à un appel à manifestation d'intérêt qui précisera les exigences pertinentes en termes de parcours universitaire et d'expérience professionnelle.
 - Une coopération politique est instaurée, dont l'objet est de renforcer le rôle démocratique et la mission de contrôle des trois institutions dans la mise en œuvre des mandats qui leur ont été confiés respectivement par le traité de Lisbonne.
 - Une coopération administrative est instituée, propre à générer des économies à travers un renforcement de l'appui du personnel aux missions politiques essentielles, des synergies en matière de sécurité et d'accès aux bâtiments, la désignation du Parlement en tant que fournisseur standard de services d'interprétation, l'amélioration de la coopération en ce qui concerne l'utilisation des salles de réunion, une coopération dans le domaine de l'informatique, et enfin un accès mutuel aux cantines.
- iii. Explore to offer interpretation capacities to other institutions in no-peak times - The agreement to be signed with the two advisory Committees foresees that Parliament can develop into the standard provider for interpretation of these two Committees. Further cooperation agreements are in preparation with other institutions.
- iv. Explore the possibility of complete outsourcing of payments to the paymaster office – le groupe de travail a proposé le remplacement de Streamline, le système principal de gestion des ressources humaines au Parlement, par Sysper2, le système utilisé par pratiquement toutes les Institutions Européennes. Ce remplacement constituera une mesure supplémentaire de coopération interinstitutionnelle et permettra à l'administration du personnel de se concentrer sur ses tâches centrales et d'économiser des ressources par le développement de synergies et des économies d'échelle.

³⁰ L'accord de coopération a été signé entre les trois institutions en février 2014.

- v. Prepare for a more efficient structure of the working rhythm of Parliament -
Proposals for a more efficient structure of the working rhythm of the Parliament have been developed by the Joint Working Group. The proposals which fall under the competence of the Conference of Presidents have been transmitted to this organ as well as to the Political Groups.
- vi. Prepare for a paperless Parliament where ever possible, through best practice and the full implementation of the e-meeting project - Le groupe de travail s'est également penché sur la question d'une évolution vers un Parlement « sans papier ». Le Bureau a ainsi pu décider la généralisation des bonnes pratiques « zéro papier » des commissions Environnement et Relations internationales, visant à réduire le nombre de versions des documents de travail distribuées en format papier et à distribuer le procès-verbal uniquement sur format électronique. Les économies annuelles correspondantes attendues seront de 21,5 Mio de feuilles de papier et de 648.000 EUR par an. Cette mesure permettra également de réduire l'empreinte carbone de 73 tonnes par an.
- vii. Developing a system of on-request interpretation for meetings other than Plenary
- The newly elected Parliament will have to analyse its real needs in interpretation and could come forward with new proposals for a more efficient use of its in-house and free-lance interpretation capacities.

E.3. Gestion des ressources humaines

- 145. Les préparatifs relatifs à la mise en œuvre des nouvelles dispositions statutaires ont été poursuivis tout au long de l'année 2013. La quasi-totalité des nouvelles dispositions s'appliquant à partir du 1er janvier 2014, la révision des règles existantes, de certaines procédures ainsi que des systèmes informatiques a été menée dans un délai très court. Ces travaux (notamment l'adaptation du cadre législatif ainsi que les travaux informatiques) se poursuivront pour partie en 2014 pour les domaines jugés non prioritaires en 2013.
- 146. Par ailleurs, en préparation du changement de législature, des mesures ont été prises pour organiser la gestion de la fin des contrats de quelque 1.700 assistants parlementaires accrédités (APAs), l'accompagnement de ces agents dans leurs démarches administratives et l'intégration de plusieurs centaines de nouveaux APAs, et pour accompagner les démarches qui devraient être effectuées par les groupes politiques si les résultats des élections européennes de 2014 devaient entraîner des modifications significatives dans la composition des secrétariats de certains groupes. Ainsi, une plateforme de chargement de documents APA-People a été mise en place, de même que des guichets "Départs" et "Arrivées" ouverts sur une large période en vue de fournir un meilleur accompagnement dans leurs démarches aux Assistants Parlementaires ainsi qu'aux agents des groupes politiques.

E.4. Gestion des documents et des archives

147. Lors de sa réunion du 2 juillet 2012 le Bureau a adopté le nouveau modèle de gestion des documents et des archives. Ce modèle se base sur l'identification des diverses étapes dans la période de vie des documents et sur une gestion appropriée de l'ensemble du cycle. Il permet également au Parlement de se conformer plus facilement aux règles régissant l'accès du public aux documents.
148. Les modalités d'application des règles sur la gestion documentaire ont été préparées. Le Bureau a approuvé lors de sa réunion du 15 avril 2013 la décision sur le traitement des documents confidentiels au sein du PE et adopté le 10 juin 2013 le rapport annuel relatif à la gestion des documents classifiés. Le Conseil a donné son accord sur les aspects techniques relatifs aux travaux à réaliser pour la création d'une salle de lecture sécurisée qui est aujourd'hui opérationnelle.

F. Évolution d'ensemble de la structure du Secrétariat général (groupes politiques inclus)

149. Au total, 59 nouveaux postes ont été créés en 2013 afin de couvrir les grands besoins résumés comme suit:

Internalisation de prestations liées aux TIC (Technologies de l'Information et de la communication):	30 postes
Mise en œuvre des projets immobiliers, notamment la construction du bâtiment KAD et autres projets en cours :	15 postes
Renforcement DG COMM (Direction Ressources et bureau d'information à Chypre) :	5 postes
Renforcement de la commission REGI :	5 postes
Renforcement DG PRES :	3 postes
Poste temporaire pour le secrétariat des députés non-inscrits :	1 poste

150. Les principales modifications apportées à l'organigramme et à la gestion du Parlement sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 11. Résumé des restructurations du Secrétariat général en 2013

Direction Générale	Restructuration et modernisation
<p>DG PRES Présidence</p>	<p>Quatre postes de Chefs d'unité ont été pourvus, à savoir ceux des unités "Administration des députés" et "Informations classifiées" (DIR F) et, le 1er décembre 2013, des unités "Politiques Structurelles et de Cohésion" et "Politiques Économique et Scientifique" (ex-DIR C/DG EPRS). Tous les postes d'encadrement et de mid-management sont désormais pourvus à l'exception du poste de Chef d'unité restant vacant à l'unité "Stratégie et coordination" (DIR C/DG EPRS).</p> <p>Le 20 mai 2013, le Bureau a décidé une réorganisation de la structure du Secrétariat général qui prévoit notamment, la création d'une fonction de Secrétaire général adjoint indépendante de la fonction de Directeur général de la DG PRES, la création d'une DG EPRS et la création d'une DG Sécurité. Les deux DG EPRS et SAFE ont été mises en place respectivement le 1er novembre 2013 et le 1er décembre 2013. En revanche, la séparation de la fonction de Secrétaire général adjoint et de Directeur général de la DG PRES ne deviendra opérationnelle que dans le courant du premier semestre 2014.</p>
<p>DG IPOL Politiques Internes</p>	<p>After 18 months of work, the mandate of the Special Committee on Organised Crime, Corruption and Money Laundering (CRIM) came to an end with the plenary vote on 23 October 2013 and the secretariat was disbanded.</p> <p>2013 also saw the splitting of Directorate G for Impact Assessment and European Added Value from DG IPOL and its merging with the Library to form the new DG EPRS.</p> <p>The Directorate G for Impact Assessment and European Added Value (now part of the new DG EPRS) has become fully operational and an additional unit on Ex-Post Impact Assessment has been set up to further consolidate Parliament's expertise capacity.</p>
<p>DG EPRS Services de Recherche Parlementaire</p>	<p>La DG EPRS a été mise en place le 1er novembre 2013 (voir ci-dessus DG PRES et DG IPOL).</p>
<p>DG COMM Communication</p>	<p>A new unit "Support to the EPIOs" was created in DIR B to assist the Director in managing EPIOs human resources.</p> <p>Following a Bureau Working Party decision, the function of Community Manager was introduced in each EPIO in order to increase the EP presence on social media in each Member State.</p>
<p>DG INLO Infrastructures et Logistique</p>	<p>Au 1er janvier 2013, l'Unité Huissiers a été scindée en 2 unités distinctes (Huissiers d'étage et Huissiers de conférence).</p> <p>Le projet de guichet unique (« One Stop Shop ») a été activement préparé au cours de l'exercice 2013. Ce service sera mis en place début 2014 avec pour objectif d'être pleinement opérationnel après les élections. Les postes</p>

Direction Générale	Restructuration et modernisation
	de cette nouvelle unité ont été rendus disponibles par le biais d'un redéploiement interne au sein de la Direction.
<p>DG TRAD</p> <p>Traduction</p>	<p>In December 2013, it was decided to transfer all quality-related tasks from the Planning Unit's Quality Service to the Multilingualism and External Relations Unit as of 1 January 2014, thus ensuring a single point of contact for all quality-related issues. Concentrating these activities into one unit will guarantee a more efficient service and allow better integration of client feedback into the quality initiatives taken by the Quality coordinators.</p> <p>An important change in 2013 is that the Croatian Unit is now staffed with 5 translators appointed as officials, 21 temporary and contractual agents and 10 temporary assistants. Recruitment interviews of laureates from the reserve list are still on-going and a second competition is being held. Appointments of the Head of unit and the Quality coordinator are on their way.</p>
<p>DG INTE</p> <p>Interpretation</p>	<p>The E-learning Unit, created in August 2012 is now fully operational and the Head of Unit was appointed and will take up duties as from the beginning of 2014. (During 2013 the Head of the Multilingualism Unit was acting Head of E-Learning).</p>
<p>DG ITEC</p> <p>Innovation et support technologique</p>	<p>L'année 2013 a été marquée par la poursuite de la réorganisation de la Direction – A – Technologies de l'Information.</p> <p>Une restructuration visant à séparer les activités de gestion des matériels de celles de gestion des infrastructures de communication a pris réellement effet à partir du mois d'octobre 2013 et s'est progressivement mise en place tout au long du dernier trimestre 2013.</p> <p>Quatre chefs d'unité ont été recrutés et nommés.</p> <p>La mise en œuvre de l'exercice d'internalisation a débuté avec la création des 30 postes supplémentaires de 2013 et la réduction des consultants <i>intra-muros</i> : 60% de ces nouveaux postes ont été pourvus en 2013 et la DG ITEC devra désormais, pour la plupart des autres postes, avoir recours aux autres filières (nouvelles listes de réserve, agents temporaires) en vue de compléter leur pourvoi.</p>
<p>DG SAFE</p> <p>Sécurité</p>	<p>La DG SAFE a été mise en place le 1er décembre 2013 (voir ci-dessus DG PRES).</p>

IV. LISTE DES TABLEAUX ET DES GRAPHIQUES

Tableau 1. Utilisation des crédits 2013	5
Tableau 2. Raisons principales des annulations de crédits reportés automatiquement de 2012 à 2013	6
Tableau 3. Raisons principales des annulations des crédits courants en 2013.....	9
Tableau 4. Virements par base juridique.....	10
Tableau 5. Analyse des virements "C" par poste receveur.....	10
Tableau 6. Analyse des virements "C" par catégorie de dépense et par objectif	11
Tableau 7. Destination des virements de crédits provisionnels	12
Tableau 8.a. Origine des virements "C" de sources autres que des crédits provisionnels hors ramassage	13
Tableau 8.b. Détail du virement C12 dit "de ramassage".....	14
Tableau 9. Destination des virements "P"	16
Tableau 10. Évolution des engagements de crédits de 2013 et 2012.....	17
Tableau 11. Résumé des restructurations du Secrétariat général en 2013	47
Graphique 1. Crédits ouverts sur recettes affectées en 2013 par chapitre.....	8
Graphique 2. Répartition des engagements 2013 par chapitre.....	18
Graphique 3. Évolution des crédits engagés par chapitre entre 2012 et 2013	18
Graphique 4. Ventilation du personnel du Secrétariat général par genre.....	20
Graphique 5. Personnel contractuel par groupe de fonctions et par genre en 2013.....	22
Graphique 6. Ventilation par poste des engagements du chapitre 20	24
Graphique 7. Ventilation des dépenses du chapitre 21	26
Graphique 8. Ventilation des engagements du chapitre 32.....	28
Graphique 9. Ventilation des engagements du chapitre 40.....	30
Graphique 10. Ventilation des engagements du chapitre 42.....	31

V. ANNEXES

Annexe 1 – Relevé des virements "C" au cours de l'exercice 2013

Annexe 2 – Relevé des virements "P" au cours de l'exercice 2013

Annexe 3 – Exécution des crédits de 2013

ANNEXE 1 - RELEVÉ DES VIREMENTS C AU COURS DE L'EXERCICE 2013

N°	Au/Du Chapitre/Article/Poste		Intitulé	Poste créditeur Montant (€)	Poste débiteur Montant (€)
C1	du poste	10 8	Réserve EMAS		-1.000.000
	au chapitre	2 1	INFORMATIQUE, ÉQUIPEMENT ET MOBILIER		
	aux postes	2 1 0 0	Équipements et logiciels pour les technologies de l'information et de l'innovation	100.000	
		2 1 0 2	Prestations externes pour les technologies de l'information et de l'innovation	200.000	
		2 1 4 0	Matériel et installations techniques	250.000	
		2 1 6 0	Matériel de transport	420.000	
	au chapitre	3 2	EXPERTISE ET INFORMATION : ACQUISITION, ARCHIVAGE, PRODUCTION ET DIFFUSION		
au poste	3 2 0 0	Acquisition d'expertise	30.000		
C3	du poste	1 2 0 0	Rémunérations et indemnités		-110.000
	au chapitre	1 2	FONCTIONNAIRES ET AGENTS TEMPORAIRES		
	au poste	1 2 2 0	Indemnités en cas de retrait d'emploi dans l'intérêt du service	110.000	
C4	du poste	1 4 0 2	Interprètes de conférence		-1.734.000
	au chapitre	3 2	EXPERTISE ET INFORMATION : ACQUISITION, ARCHIVAGE, PRODUCTION ET DIFFUSION		
	au poste	3 2 4 2	Dépenses de publication, d'information et de participation aux manifestations publiques	1.734.000	
C5	du poste	1 4 2 0	Prestations externes		-150.000
	au chapitre	3 2	EXPERTISE ET INFORMATION : ACQUISITION, ARCHIVAGE, PRODUCTION ET DIFFUSION		
	au poste	3 2 4 1	Publications numériques et traditionnelles	150.000	

ANNEXE 1 - RELEVÉ DES VIREMENTS C AU COURS DE L'EXERCICE 2013

N°	Au/Du Chapitre/Article/Poste		Intitulé	Poste créditeur Montant (€)	Poste débiteur Montant (€)
C7	du chapitre	10 1	RESERVE POUR IMPREVUS		-1.760.000
	au chapitre	2 1	INFORMATIQUE, ÉQUIPEMENT ET MOBILIER		
	au poste	2 1 0 0	Équipements et logiciels pour les technologies de l'information et de l'innovation	1.760.000	
C8	du poste	2 3 5 0	Télécommunications		-1.500.000
	au chapitre	2 1	INFORMATIQUE, ÉQUIPEMENT ET MOBILIER		
	au poste	2 1 0 0	Équipements et logiciels pour les technologies de l'information et de l'innovation	940.000	
	au poste	2 1 0 2	Prestations externes pour les technologies de l'information et de l'innovation	560.000	
C9	du poste	1 0 0 6	Indemnité de frais généraux		-128.650
	du poste	1 0 1 0	Couverture des risques d'accident et de maladie et autres charges sociales		-321.350
	du poste	1 0 1 2	Interventions spécifiques en faveur des députés handicapés		-130.000
	du poste	1 0 2 0	Indemnités transitoires		-500.000
	du poste	1 0 3 1	Pensions d'invalidité		-20.000
	du poste	3 0 0 0	Frais de missions et de déplacement entre les trois lieux de travail du personnel		-1.600.000
	au chapitre	1 0	MEMBRES DE L'INSTITUTION		
	au poste	1 0 0 5	Autres frais de voyage	1.100.000	
	au poste	1 0 3 0	Pensions d'ancienneté	1.600.000	
C10	du chapitre	10 1	RESERVE POUR IMPREVUS		-6.074.000
	au chapitre	4 2	DÉPENSES RELATIVES À L'ASSISTANCE PARLEMENTAIRE		
	au poste	4 2 2 0	Assistance parlementaire	6.074.000	

ANNEXE 1 - RELEVÉ DES VIREMENTS C AU COURS DE L'EXERCICE 2013

N°	Au/Du Chapitre/Article/Poste		Intitulé	Poste créditeur Montant (€)	Poste débiteur Montant (€)
C11	du poste	1 0 2 0	Indemnités transitoires		-60.000
	au chapitre	1 0	MEMBRES DE L'INSTITUTION		
	au poste	1 0 5 0	Cours de langues et d'informatique	60.000	
C12	du chapitre	1 0	MEMBRES DE L'INSTITUTION		-2.211.500
	du chapitre	1 2	FONCTIONNAIRES ET AGENTS TEMPORAIRES		-7.800.000
	du chapitre	1 4	AUTRES PERSONNELS ET PRESTATIONS EXTERNES		-7.476.000
	du chapitre	1 6	AUTRES DÉPENSES CONCERNANT LES PERSONNES LIÉES À L'INSTITUTION		-968.600
	du chapitre	2 0	IMMEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES		-12.983.900
	du chapitre	2 1	INFORMATIQUE, ÉQUIPEMENT ET MOBILIER		-351.800
	du chapitre	2 3	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF COURANT		-2.043.500
	du chapitre	3 0	RÉUNIONS ET CONFÉRENCES		-762.000
	du chapitre	3 2	EXPERTISE ET INFORMATION : ACQUISITION, ARCHIVAGE, PRODUCTION ET DIFFUSION		-2.667.935
	du chapitre	4 0	DÉPENSES PARTICULIÈRES DE CERTAINES INSTITUTIONS ET DE CERTAINS ORGANES		-256.000
	du chapitre	4 2	DÉPENSES RELATIVES À L'ASSISTANCE PARLEMENTAIRE		-2.400.000
	du chapitre	10	AUTRES DÉPENSES		-14.078.765
	au poste	2 0 0 1	Redevances emphytéotiques	54.000.000	
	TOTAL des montants transférés par virement de type C				69.088.000

ANNEXE 2 – RELEVÉ DES VIREMENTS P AU COURS DE L'EXERCICE 2013

N°	Chapitre/Article/Poste		Poste créditeur Montant (€)	Poste débiteur Montant (€)
P1	<u>A l'intérieur de l'article 422</u>			
	du poste	4 2 2 0	Assistance parlementaire	
	au poste	4 2 2 2	Différences de change	-500.000
P2	<u>A l'intérieur de l'article 200</u>			
	du poste	2 0 0 1	Redevances emphytéotiques	
	au poste	2 0 0 5	Construction d'immeubles	900.000
P3	<u>A l'intérieur de l'article 142</u>			
	du poste	1 4 2 0	Prestations externes	
	au poste	1 4 2 2	Activités de coopération interinstitutionnelle dans le domaine linguistique	34.000
P4	<u>A l'intérieur de l'article 324</u>			
	du poste	3 2 4 9	Échanges d'informations avec les parlements nationaux	
	au poste	3 2 4 5	Organisation de colloques, séminaires et actions culturelles	100.000
P5	<u>A l'intérieur de l'article 210</u>			
	du poste	2 1 0 0	Équipements et logiciels pour les technologies de l'information et de l'innovation	
	au poste	2 1 0 2	Prestations externes pour les technologies de l'information et de l'innovation	4.829.500
P6	<u>A l'intérieur de l'article 165</u>			
	du poste	1 6 5 4	Centre de la petite enfance et crèches conventionnées	
	au poste	1 6 5 2	Frais de fonctionnement courant des restaurants et cantines	300.000
	<u>A l'intérieur de l'article 304</u>			
	du poste	3 0 4 3	Frais divers d'organisation des assemblées parlementaires, des délégations interparlementaires et autres délégations	
	au poste	3 0 4 0	Frais divers de réunions internes	115.000
	<u>A l'intérieur de l'article 324</u>			
	du poste	3 2 4 7	Maison de l'histoire européenne	
	du poste	3 2 4 9	Échanges d'informations avec les parlements nationaux	
	au poste	3 2 4 2	Dépenses de publication, d'information et de participation aux manifestations publiques	100.000

ANNEXE 2 – RELEVÉ DES VIREMENTS P AU COURS DE L'EXERCICE 2013

N°	Chapitre/Article/Poste		Poste créditeur Montant (€)	Poste débiteur Montant (€)
P7	<u>A l'intérieur de l'article 142</u>			
	du poste	1 4 2 0	Prestations externes	-220.000
	au poste	1 4 2 2	Activités de coopération interinstitutionnelle dans le domaine linguistique	220.000
P8	<u>A l'intérieur de l'article 324</u>			
	du poste	3 2 4 7	Maison de l'histoire européenne	-500.000
	au poste	3 2 4 8	Dépenses d'information audiovisuelle	500.000
P9	<u>A l'intérieur de l'article 324</u>			
	du poste	3 2 4 7	Maison de l'histoire européenne	-2.000.000
	au poste	3 2 4 4	Organisation et accueil de groupes de visiteurs, programme Euroscola et invitations de multiplicateurs d'opinion de pays tiers	2.000.000
P10	<u>A l'intérieur de l'article 422</u>			
	du poste	4 2 2 2	Différences de change	-200.000
	au poste	4 2 2 0	Assistance parlementaire	200.000
Total des montants transférés par virement P			9.798.500	-9.798.500

ANNEXE 3 - EXÉCUTION DES CRÉDITS DE 2013

Poste	Intitulé	Crédits initiaux	Virements	Crédits définitifs	Montant engagé	% Utilisation
1000	Indemnités	71.393.074	-1.800.000	69.593.074	69.543.044	99,9%
1004	Frais de voyages ordinaires	72.343.140	0	72.343.140	72.343.140	100,0%
1005	Autres frais de voyage	5.054.639	1.100.000	6.154.639	6.154.639	100,0%
1006	Indemnité de frais généraux	39.388.525	-268.650	39.119.875	39.090.705	99,9%
1007	Indemnités de fonctions	184.000	-7.390	176.610	173.610	98,3%
1010	Couverture des risques d'accident et de maladie et autres charges sociales	2.769.000	-527.460	2.241.540	2.215.739	98,8%
1012	Interventions spécifiques en faveur des députés handicapés	384.000	-130.000	254.000	209.017	82,3%
1020	Indemnités transitoires	800.000	-560.000	240.000	183.008	76,3%
1030	Pensions d'ancienneté	10.818.000	1.600.000	12.418.000	11.941.558	96,2%
1031	Pensions d'invalidité	395.000	-78.000	317.000	278.102	87,7%
1032	Pensions de survie	2.820.000	0	2.820.000	2.692.561	95,5%
1033	Régime de pension volontaire des membres	31.000	0	31.000	29.327	94,6%
1050	Cours de langues et d'informatique	500.000	60.000	560.000	560.000	100,0%
1090	Crédit provisionnel	0	0	0	0	-
1200	Rémunération et indemnités	577.124.909	-6.410.000	570.714.909	570.669.888	100,0%
1202	Heures supplémentaires rémunérées	400.000	-200.000	200.000	200.000	100,0%
1204	Droits liés à la prise de fonctions, mutation, cessation de fonctions	4.460.000	-1.300.000	3.160.000	3.160.000	100,0%
1220	Indemnités en cas de retrait d'emploi dans l'intérêt du service	391.400	110.000	501.400	462.019	92,1%
1222	Indemnités pour cessation définitive de fonctions et système spécial de retraite pour les fonctionnaires et agents temporaires	552.000	0	552.000	507.442	91,9%
124	Crédit provisionnel	0	0	0	0	-
1400	Autres agents	38.578.161	-1.200.000	37.378.161	37.296.239	99,8%
1402	Interprètes de conférence	53.000.000	-3.400.000	49.600.000	49.599.377	100,0%
1404	Stages, subventions et échanges de fonctionnaires	8.097.950	-1.455.000	6.642.950	6.444.637	97,0%
1406	Observateurs	447.449	-135.000	312.449	312.000	99,9%
1420	Prestations externes	15.800.000	-3.424.000	12.376.000	11.904.661	96,2%
1422	Activités de coopération interinstitutionnelle dans le domaine linguistique	374.000	254.000	628.000	625.189	99,6%
144	Crédit provisionnel	0	0	0	0	-
1610	Frais de recrutement	378.850	-75.000	303.850	303.850	100,0%
1612	Perfectionnement professionnel	4.850.000	0	4.850.000	4.682.180	96,5%
1630	Service social	718.000	-75.000	643.000	607.907	94,5%
1631	Mobilité	1.000.000	-100.000	900.000	727.372	80,8%

ANNEXE 3 - EXÉCUTION DES CRÉDITS DE 2013

Poste	Intitulé	Crédits initiaux	Virements	Crédits définitifs	Montant engagé	% Utilisation
1632	Relations sociales entre les membres du personnel et autres interventions sociales	305.000	0	305.000	298.817	98,0%
1650	Service médical	1.285.000	-178.600	1.106.400	1.106.111	100,0%
1652	Frais de fonctionnement courant des restaurants et cantines	3.960.000	300.000	4.260.000	4.260.000	100,0%
1654	Centre de la petite enfance et crèches conventionnées	6.683.000	-840.000	5.843.000	5.843.000	100,0%
2000	Loyers	33.032.000	-1.248.900	31.783.100	31.684.764	99,7%
2001	Redevances emphytéotiques	16.141.000	53.100.000	69.241.000	69.236.000	100,0%
2003	Acquisition de biens immobiliers	0	0	0	0	-
2005	Construction d'immeubles	7.213.000	900.000	8.113.000	8.065.316	99,4%
2007	Aménagement des locaux	39.459.000	-2.550.000	36.909.000	36.326.338	98,4%
2008	Gestion immobilière spécifique	4.210.000	-455.000	3.755.000	3.434.255	91,5%
2022	Entretien, maintenance, conduite et nettoyage des immeubles	57.264.000	-3.910.000	53.354.000	51.891.984	97,3%
2024	Consommations énergétiques	18.975.000	-400.000	18.575.000	17.786.997	95,8%
2026	Sécurité et surveillance des immeubles	36.043.268	-4.320.000	31.723.268	31.097.983	98,0%
2028	Assurances	991.000	-100.000	891.000	812.974	91,2%
2100	Équipements et logiciels pour les technologies de l'information et de l'innovation	33.016.000	-2.068.100	30.947.900	30.792.197	99,5%
2102	Prestations externes pour les technologies de l'information et de l'innovation	67.651.088	5.586.300	73.237.388	72.984.023	99,7%
2120	Mobilier	3.232.500	-50.000	3.182.500	3.090.732	97,1%
2140	Matériel et installations techniques	19.585.000	-10.000	19.575.000	19.109.021	97,6%
2160	Matériel de transport	6.068.000	420.000	6.488.000	5.829.931	89,9%
2300	Papeterie, fournitures de bureau et consommables divers	2.339.500	0	2.339.500	2.292.797	98,0%
2310	Charges financières	75.000	-38.000	37.000	16.500	44,6%
2320	Frais juridiques et dommages	1.714.000	-610.000	1.104.000	956.160	86,6%
2350	Télécommunications	7.421.000	-1.500.000	5.921.000	4.670.510	78,9%
2360	Affranchissement de correspondance et frais de port	357.000	-20.000	337.000	236.631	70,2%
2370	Déménagements	1.100.000	-330.400	769.600	731.303	95,0%
2380	Autres dépenses de fonctionnement administratif	661.500	0	661.500	626.298	94,7%
239	Compensation des émissions de carbone du Parlement européen	1.064.000	-1.045.100	18.900	17.823	94,3%
3000	Frais de missions et de déplacement entre les trois lieux de travail du personnel	27.616.000	-1.600.000	26.016.000	25.725.512	98,9%
3020	Frais de réception et de représentation	1.361.350	-216.000	1.145.350	885.621	77,3%
3040	Frais divers de réunions internes	2.600.000	115.000	2.715.000	2.715.000	100,0%
3042	Réunions, congrès et conférences	1.405.000	-345.000	1.060.000	816.577	77,0%

ANNEXE 3 - EXÉCUTION DES CRÉDITS DE 2013

Poste	Intitulé	Crédits initiaux	Virements	Crédits définitifs	Montant engagé	% Utilisation
3043	Frais divers d'organisation des assemblées parlementaires, des délégations interparlementaires et autres délégations	1.473.000	-260.000	1.213.000	605.103	49,9%
3049	Frais de prestations de l'agence de voyages	2.124.660	-56.000	2.068.660	2.068.660	100,0%
3200	Acquisition d'expertise	11.530.000	-1.568.335	9.961.665	9.086.345	91,2%
3220	Dépenses de documentation et de bibliothèque	4.927.111	-501.600	4.425.511	4.302.893	97,2%
3222	Dépenses de fonds d'archives	1.965.000	0	1.965.000	1.933.710	98,4%
323	Relations avec les parlements des pays tiers et promotion de la démocratie parlementaire	750.000	-100.000	650.000	413.470	63,6%
3240	Journal officiel	4.000.000	0	4.000.000	3.999.500	100,0%
3241	Publications numériques et traditionnelles	5.175.000	150.000	5.325.000	5.241.324	98,4%
3242	Dépenses de publication, d'information et de participation aux manifestations publiques	23.755.900	1.834.000	25.589.900	25.453.635	99,5%
3243	Parliamentarium - Centre des visiteurs du Parlement européen	3.916.000	0	3.916.000	3.844.123	98,2%
3244	Organisation et accueil de groupes de visiteurs, programme Euroscola et invitations de multiplicateurs d'opinion de pays tiers	29.996.000	2.000.000	31.996.000	31.667.743	99,0%
3245	Organisation de colloques, séminaires et actions culturelles	6.830.300	85.000	6.915.300	6.721.656	97,2%
3246	Chaîne télévisuelle parlementaire (Web TV)	8.000.000	0	8.000.000	7.999.400	100,0%
3247	Maison de l'histoire européenne	6.400.000	-3.038.000	3.362.000	3.360.695	100,0%
3248	Dépenses d'information audiovisuelle	20.133.700	500.000	20.633.700	20.533.306	99,5%
3249	Echanges d'informations avec les parlements nationaux	475.000	-115.000	360.000	283.329	78,7%
325	Dépenses afférentes aux bureaux d'information	1.100.000	0	1.100.000	830.902	75,5%
4000	Dépenses administratives de fonctionnement, activités politiques et d'information des groupes politiques et des membres non-inscrits	58.750.000	-48.000	58.702.000	58.697.494	100,0%
4020	Financement des partis politiques européens	21.794.200	-208.000	21.586.200	21.585.794	100,0%
4030	Financement des fondations politiques européennes	12.400.000	0	12.400.000	12.400.000	100,0%
4220	Assistance parlementaire	185.299.000	3.474.000	188.773.000	187.638.380	99,4%
4222	Différences de change	500.000	200.000	700.000	662.641	94,7%
4400	Frais de réunion et autres activités des anciens députés	200.000	0	200.000	200.000	100,0%
4420	Coûts des réunions et autres activités de l'Association parlementaire européenne	175.000	0	175.000	175.000	100,0%
10 0	CREDITS PROVISIONNELS	12.912.765	-12.912.765	0	0	-
10 1	RESERVE POUR IMPREVUS	9.000.000	-9.000.000	0	0	-
10 3	RESERVE POUR L'ELARGISSEMENT	0	0	0	0	-
10 4	RESERVE POUR LA POLITIQUE D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION	0	0	0	0	-
10 5	CREDIT PROVISIONNEL POUR IMMEUBLES	0	0	0	0	-
10 6	RESERVE POUR PROJETS PRIORITAIRES EN COURS DE DEVELOPPEMENT	0	0	0	0	-

ANNEXE 3 - EXÉCUTION DES CRÉDITS DE 2013

Poste	Intitulé	Crédits initiaux	Virements	Crédits définitifs	Montant engagé	% Utilisation
108	Réserve EMAS	1.000.000	-1.000.000	0	0	-
TOTAL		1.750.463.939	0	1.750.463.939	1.735.963.486	99,2%